

TELEPHONES:  
Rédaction - - - - - 588  
Administration - 589  
Bureaux et Ateliers:  
179 rue ST-GEORGES

CINQUIEME ANNEE—No 151 TROIS-RIVIERES, JEUDI 14 MAI 1925 DEUX SOUS LE NUMERO

## LE RIFF SECOURU PAR LA ZONE ESPAGNOLE

### UN EVEQUE QUI DEFEND SON DROIT

**Il est rossé**

**Mgr Zarate qualifie d'immorales les lois du gouvernement du Mexique**

**LOIS NULLES**

Mexico, 14.—Mgr Jose de Jesus Manrique Zarate, évêque de Huejutla, a été dénoncé au procureur général par le département de l'intérieur pour une récente lettre pastorale que les autorités considèrent comme ouvertement séditieuse. Parlant des incidents relatifs à la création de l'église apostolique mexicaine et à la prise de possession des bâtiments de l'église par le gouvernement, Mgr Zarate a déclaré que l'église était la propriétaire des bâtiments et que le gouvernement s'était rendu coupable de vol en s'en emparant.

Quant à l'article de la constitution mexicaine donnant au gouvernement le pouvoir d'intervenir dans les affaires religieuses la lettre pastorale disait: "Nous déclarons solennellement que nous ne nous soumettrons jamais à l'autorité du gouvernement dans les affaires religieuses. Le pape est la seule autorité". La lettre pastoralement contenait aussi ces paroles: "Toutes les lois contraires aux lois divines ou ecclésiastiques sont nulles et immorales".

### L'offensive française dans la région de Bibans est couronnée d'un grand succès

**BLOCKAUS EN DANGER**

(Presse Canadienne)

Rabat, Maroc, 14.—L'offensive entreprise par les troupes françaises en vue de chasser les troupes rifaines hors de la région du Bibans s'est faite jusqu'ici avec succès annonçant des dépêches reçues ici. Cette offensive est faite dans le but de secourir les blockaus des avant-postes qui ont été isolés depuis plus d'une semaine et sont en danger d'être pris par l'ennemi. Cette offensive qui se fait sur le territoire entre Our-Tzagh et Tafant, au nord de la rivière Ouergha, est commandée par le général Columbat dont les troupes sont aidées par une puissante artillerie et plusieurs avions.

L'avance des troupes françaises se fait sur les ordres du général comte de Chambrun. Les troupes du général Columbat se dirigent vers les montagnes où les rifains se sont mis à couvert dans des tranchées construites d'après les données les plus modernes. Tout le long du front les troupes françaises et rifaines sont prêtes à se faire face. Le chef rebelle Abd-El-Krim a concentré ses forces le long de la frontière espagnole que les français n'ont pas voulu attaquer jusqu'ici pour des raisons diplomatiques. On annonce ici dans les cercles officiels que des négociations entre la France et l'Espagne en vue d'une attaque conjointe de ces deux pays contre les troupes rifaines seraient prématurées. Le général Lyautey se prépare à combattre seul avec ses troupes contre les rifains avant d'avoir recours à la coopération des troupes espagnoles. L'impression générale dans les cercles militaires ici est que Abd-El-Krim ne pourra tenir ses troupes dans l'inaction dans la zone espagnole sans qu'il en vienne à en perdre le contrôle. C'est pourquoi il lui faudra s'avancer et alors seulement les troupes françaises se lanceront sur ses hommes. Les rebelles depuis le commencement de l'invasion rifaine des troupes d'Abd-El-Krim ont employé une quantité considérable de munitions dans leurs attaques contre les postes français assiégés. Cette grande dépense de munitions indique que le chef rebelle reçoit des munitions en grande quantité par la zone espagnole. Abd-El-Krim se sert aussi de tous les moyens à sa disposition pour faire une propagande à l'op-

### LE ROI ALBERT PRET A DISSOUDRE LA CHAMBRE

**La Belgique aura de nouvelles élections si le nouveau cabinet est renversé par la Chambre.**

**UN CABINET CATHOLIQUE**

(Presse Canadienne)

Bruxelles, 14.—Après une crise ministérielle qui a duré plus de trente-huit jours, M. Van De Vyvere a réussi, hier, à constituer un nouveau cabinet. Depuis la démission du premier ministre Theunis, le 5 avril dernier, la Belgique se trouvait sans cabinet. M. Van De Vyvere, en plus d'assumer le poste de premier ministre, détient aussi le portefeuille de ministre des finances. Les autres membres du cabinet sont: ministre de la justice, M. Léon Théodore; ministre de l'intérieur, M. Pouillet; ministre de l'agriculture, M. Ruzette; ministre de la défense, le général Hollebaut; ministre des colonies, M. Carton; M. Ruzette occupera aussi le poste de ministre des Affaires Étrangères jusqu'à ce que l'on ait trouvé un autre titulaire pour ce poste.

Si le nouveau cabinet est renversé par les chambres, le roi Albert a décidé, rapporte-t-on, de dissoudre le parlement et d'imposer de nouvelles élections.

Le nouveau ministère ne se compose que de membres du parti catholique qui compte quatre-vingt députés à la chambre. Il sera combattu par les libéraux et les socialistes qui contrôlent plus de 100 des 188 sièges de la chambre.

Dans certains milieux, on prédisait, hier soir, que le nouveau cabinet sera renversé dès sa première apparition devant la chambre alors qu'il lui soumettra sa déclaration ministérielle.

### UN HORRIBLE TRAITEMENT A DES BEBES

**A la pouponnière Geisen-Volk, un bébé, tenu par les pieds, fut assommé contre le mur.**

**GRANDE CRUAUTE**

New-York, 14.—On vient de procéder à l'exhumation d'une des petites victimes de la pouponnière dirigée par Mme Geisen-Volk, un bébé qui serait mort à la suite de mauvais traitements. Comme le pauvre petit criait et pleurait constamment, on l'aurait saisi par les pieds et on lui aurait frappé la tête contre un mur.

Le petit enfant était entré avec une vingtaine d'autres victimes dans un terrain appartenant à Mme Geisen-Volk au cimetière de St. Michel, à Astoria.

M. Ryan, district-attorney, qui est sur le point d'accuser "certaine personne" d'homocide volontaire, a demandé un permis d'exhumer la cour suprême, et l'autopsie sera pratiquée immédiatement.

M. Ryan a déclaré aux journalistes qu'une garde-malade, dont le propre bébé avait séjourné pendant plusieurs semaines à la pouponnière lui avait révélé le fait que l'enfant en question avait été traité avec la dernière brutalité.

"Elle a vu", m'a-t-elle déclaré, "des enfants qu'on sortait de leur berceau et que l'on jetait sur une table avec une brutalité telle que les pauvres petits en perdaient connaissance. Elle a vu quelqu'un saisir le bébé en question par les pieds et lui frapper la tête contre un mur, parce qu'il criait — de faire probablement. Le pauvre petit mourut le lendemain sans avoir repris connaissance".

La personne qui a rapporté ces faits à M. Ryan sera appelée comme témoin, de même que la mère du bébé.

Une autre nurse, Mme Abel Letendre, est venue déclarer qu'elle avait travaillé une journée à la pouponnière et qu'elle avait été si écoeurée des mauvais traitements infligés aux malheureux petits sans défense, qu'elle avait quitté la place le jour-même. Elle a dit que Mme Geisen-Volk avait "une humeur terrible" et que "sa cruauté était effrayante". Elle ajouta, toutefois, que Mme Geisen-Volk réservait ses mauvais traitements aux enfants dont la pension n'était pas entièrement payée, et que vis-à-vis des autres, elle mettait un frein à sa méchanceté.

### LES RENFORTS ARRIVENT

Paris, 14.—Des dépêches officielles reçues du Maroc annoncent qu'une partie des renforts envoyés depuis que les mesures nécessaires sont prises en vue de porter secours aux avant-postes assiégés par les troupes rifaines. Si le général Lyautey avait risqué l'offensive il aurait pu le faire avec les troupes qu'il a à sa disposition mais sans encourir des pertes considérables, c'est-à-dire que cette opération aurait entraîné la perte de plus d'hommes qu'il n'y en a présentement dans ces avant-postes. C'est pourquoi le général a décidé d'attendre les renforts demandés avant d'avoir recours à un grand mouvement stratégique et il ne l'entreprendra pas tant qu'il ne se sentira assuré du succès. Si ce n'est pour la position précieuse des garnisons des blockaus le général retarderait certainement son avance contre les rifains. Les vivres manquent dans les blockaus et deux officiers français en charge d'une expédition ont été blessés et les troupes indigènes dirigent leurs opérations elles-mêmes. Leurs attaques depuis quelques jours ont été extrêmement violentes. Une autre raison qui milite en faveur d'une avance prompte et rapide est que les rifains fortifient leurs positions de plus en plus et l'offensive est retardée. Sur le Bibans les rifains ont établi une ligne de défense à la Hindenburg qui semble être capable de résister longtemps à une attaque de front. C'est pour cette raison que les français devront attaquer les troupes rifaines sur un front de 250 milles. Le général surintendant des chefs militaires à Paris, du succès de l'offensive et promis que ses troupes ne s'empêcheraient pas sur le territoire espagnol. Le gouvernement français désire ardemment que l'offensive ne se fasse que sur le territoire français et qu'elle soit prompte et décisive.

### POUR RENDRE LA LOI LEMIEUX INTRA VIRES

**Les Communes lui font subir les amendements exigés par le jugement du Conseil Privé**

**LES DROITS PROVINCIAUX**

(Presse Canadienne)

Ottawa, 14.—Avec trois modifications, le bill amendant la loi d'enquête dans les différends industriels, communément appelée la loi Lemieux, a traversé toutes les phases de la procédure parlementaire. Hier après-midi, à la Chambre des Communes, le bill a été adopté par une majorité de 100 voix. Le bill était exigé par une décision du Conseil Privé spécifiant que la dite loi était "ultra vires" par le fait qu'elle empiétait sur la juridiction provinciale.

Le but du bill, généralement parlant, est de limiter l'application de la loi aux questions ne relevant de la juridiction législative d'aucune province.

Il contient aussi une clause permettant à l'importe quelle province du Canada de profiter des avantages de cette loi fédérale, si elle le désire.

Les modifications comprennent des amendements à cette loi qui furent présentés lors de la dernière session mais ne furent pas votés. Le principal de ces changements stipule que les patrons et les employés devront donner un avis d'au moins trente jours qu'ils désirent modifier les salaires ou les heures de travail et qu'un cas pour un patron de faire les changements d'un différend, il ne sera pas légal ment proposés, ni aux employés de se mettre en grève avant que les cas n'aient été étudiés par une commission. De plus un patron déclarant la fermeture de son établissement, ou faisant dans les salaires quelque changement contraire aux dispositions de la loi, sera passible d'une amende de pas moins de cent dollars et de pas plus de mille dollars pour chaque jour de la durée du "lock-out".

Ottawa, 14.—Le Canada a importé 11,087,442 livres de patates des Etats-Unis au cours d'une période de quatre mois prenant fin le 30 avril dernier, payant pour cette importation un total de \$127,643, plus un droit au taux de 35 cents par cent livres, suivant les chiffres qui ont été communiqués à la chambre, hier, en réponse à une interpellation.

### La convention est ouverte à Montréal

Montréal, 14.—La 25<sup>e</sup> convention annuelle de l'Association canadienne anti-tuberculeuse s'est ouverte aujourd'hui, ici, et durera deux jours. Des discours seront prononcés en français et en anglais par des membres éminents de la profession médicale. Le docteur E. R. Baldwin, successeur du Dr Trudeau à l'hôpital anti-tuberculeux de Saranac Lake parlera des recherches sur la tuberculose. Le docteur W. B. Super, de l'Institut Rockefeller en France parlera du travail accompli par le professeur Calmette de l'Université de Lille. Il parlera en français dans la convention que présideront Lord Atholstan, sir Arthur Currie et le docteur Goulin et M. T. R. Macaulay.

de diverses provinces du pays participeront au travail fait et des résultats obtenus dans leurs districts. Ce soir le lieutenant-gouverneur de la province assistera au banquet annuel. Après le banquet il y aura réunion publique et au nombre des orateurs seront l'hon. Athanase David et le docteur E. R. Baldwin. Demain, les délégués visiteront les instituts Bruchesi et Royal Edouard et samedi ils se rendront aux Trois-Rivières où, depuis quelques années, existe une institution anti-tuberculeuse importante. Les membres honoraires du comité local sont Lord Atholstan, sir Arthur Currie et le docteur Goulin et M. T. R. Macaulay.

### Asquith n'en veut plus à Lloyd George

(Presse Canadienne)

Londres, 14.—Le comte d'Oxford et Asquith, qui a reçu hier, le droit de cité de la ville de Londres au cours d'une cérémonie brillante à laquelle assistaient un grand nombre de personnalités distinguées, a pu constater combien le temps pouvait adoucir l'amertume de certains sentiments nés au cours des luttes politiques de la guerre. Il a fait allusion à l'ex-premier ministre Lloyd George, qui était présent et qui jouit du droit de cité dans 35 villes de la Grande-Bretagne, dans les termes suivants:

"J'ai parlé d'un grand marin et d'un grand soldat (le vicomte Jellicoe) et le comte Haig, tous deux au nombre des spectateurs), et je veux maintenant vous dire un mot d'un grand citoyen. L'approvisionnement de munitions quasi miraculeux par sa rapidité et son étendue, et une armurerie complètement nouvelle afin de répondre aux exigences modernes restèrent dans l'histoire comme un fait unique au crédit de M. Lloyd George".

Cette généreuse et noble allusion à l'égard d'un collègue avec qui il fut en guerre ouverte autrefois, fut la partie la plus applaudie de tout le discours de lord Oxford et Asquith.

Il y a quelques jours lord Oxford et Asquith présidaient un dîner pour venir en aide au fonds de secours de la presse, où comme d'habitude, on s'attendait à ce que les souscriptions spéciales fussent versées. Un don de £5000 valut à lord Oxford et Asquith ce témoignage: "Un homme qui a parié avec une noble voix pour l'Angleterre dans la crise de 1914, et qui a vu enduré avec dignité et bonne humeur les coups portés aux principaux participants à la politique anglaise, est maintenant entré dans ce calme paradis où nos vieux hommes d'Etat jouissent de l'estime et de l'affection de tous".

Cet hommage était particulièrement significatif car le Daily Mail et d'autres journaux de lord Oxford et Asquith avaient formulé de violentes critiques à l'égard de M. Asquith, premier ministre de la Grande-Bretagne, au début de la guerre.

### Une série de cambriolages

New-York, 14.—M. Joseph Beilenson, âgé de 64 ans, courtier en pierres précieuses, 65 Nassau street, a été attaqué hier, vers midi par trois individus cachés dans le vestibule d'une maison au no 77 rue. Les malfaiteurs le roulaient de coups et lui dérobèrent une sacoche contenant près de 8,000 dollars de pierres précieuses.

Lorsqu'il revint à lui, M. Beilenson qui avait été frappé d'un coup de matraque sur la tête, appela au secours. Le Dr Lorenzo appelé par la police a dit transporter M. Beilenson au Reception Hospital.

Dans la matinée des individus ont cambriolé le magasin des Sheffield Farms, situé au no 805 Neuvième avenue. Après avoir enfoncé le directeur dans l'arrière-boutique, les individus servirent tranquillement un client qui entra à ce moment-là, puis s'enfuirent après avoir débarrassé le coffre-fort de son contenu.

Un peu plus tôt, deux malfaiteurs cambriolèrent également le magasin de l'United Cigar situé au no 120 St-Nicolas avenue, et s'enfuyèrent après s'être emparés d'une somme de \$1,000.

### Un conflit entre les Anglais et le Japon

Genève, 14.—Les délégués anglais ont proposé un amendement qui donnerait à la Grande-Bretagne le droit de visiter tous les navires sous pavillon de port des armées à destination de ses colonies et le droit d'imposer des peines pour tout transport illégal d'armes. Les membres de la délégation japonaise ont contesté vigoureusement cette proposition déclarant que s'il en était ainsi cela porterait atteinte à la navigation libre et à la liberté de transport. L'amendement proposé par les délégués américains, qui fut prévu, a causé toute une sensation. La convention de la conférence que les délégués américains proposent d'amener pour l'établissement d'un bureau central international par le conseil de la ligue des nations pour la perception et la publication de documents de toutes sortes concernant le commerce des armes.

### LE ROI ALBERT PRET A DISSOUDRE LA CHAMBRE

**Pour défendre Londres**

Au cours de manoeuvres militaires, des avions firent une attaque sur Londres et laissèrent tomber des pamphlets au lieu de bombes. Dans cette bataille simulée, ils furent repoussés par de puissants canons aériens sur ramions. On voit la foule, ici, à Mansion House, surveillant ce combat.

### Un prétexte Général torturé

Victoria, Colombie-Britannique, 14.—Parlant à une réunion générale de la section de Victoria de l'Association des combattants de la Grande Guerre, le capitaine P. Shadford a déclaré que sous le prétexte d'appliquer la loi de prohibition, les Etats-Unis sont en train de construire une flotte formidable de petits bâtiments rapides et bien armés, qui pourrait être mise en service immédiatement en cas de guerre.

Il a ajouté que cette façon d'agir était en contradiction flagrante avec l'accord de Washington sur la limitation des armements, et il a protesté contre la saisie de navires, supposés, contrebandiers au-delà de la limite de 12 milles.

### Une séparation

Geneve, 14.—La délégation américaine à la conférence internationale de la société des nations sur le contrôle du commerce des armes et munitions a proposé officiellement aujourd'hui un amendement demandant que la conférence sur les armes n'ait rien à faire avec la société des nations. Ce sera modifié du nord-est. Beau et rien à faire avec la société des nations. Ce sera modifié du nord-est. Beau et rien à faire avec la société des nations.

### Une réduction de permis

(Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 14.—Le Toronto Telegram écrivait hier: "Bien que le procureur général Nicksle ait refusé de faire aucun commentaire ce matin, on croit savoir que le gouvernement lorsque les permis pour la vente de la bière seront émis, va couper de beaucoup le nombre des permis de vente octroyés par les marchands de fruits et les épiciers. On dit que cette décision est basée sur plusieurs facteurs, dont le principal est la plainte formulée par les hôteliers qui prétendent qu'ils ne peuvent encourir des dépenses considérables en modifiant leur installation sans avoir la garantie de pouvoir exercer un quasi monopole dans la concurrence des commerçants de fruits qu'ils traitent d'injuste."

### Don au McGill

(Presse Canadienne)

Londres, 14.—M. Stewart H. Capper, fonctionnaire du gouvernement égyptien et ancien professeur d'architecture à l'Université McGill, à Montréal, décédé récemment, a laissé une fortune de 10,000 livres sterling. Dans son testament qui a été produit à la cour des parents du défunt et le revenu du reste de la fortune sera divisé entre les départements d'architecture de McGill et de l'Université de Manchester.

### Plan condamné Londres content

Berlin, 14.—La fédération nationale des officiers de l'armée allemande, en convention ici, ont rejeté le plan Dawes parce que disent-ils il ne peut être mis en pratique et causerait un tort considérable à l'industrie du pays sans compter l'asservissement du peuple allemand.

(Presse Canadienne)

Londres, 14.—Les déclarations faites par le président von Hinzenburg lors de son inauguration ont créé une excellente impression ici dans les cercles officiels où ses paroles sont considérées comme indiquant qu'il sera indépendant de tous les partis.

### Le temps qu'il fera

Vents modérés du nord-est. Beau et rien à faire avec la société des nations. Ce sera modifié du nord-est. Beau et rien à faire avec la société des nations.



# NOCES DE DIAMANT DE M. ET Mme ELIE COTE

## Les jubilaires qui comptent nombre de parents aux Trois-Rivières et dans la région, sont fêtés à Manchester

### FAMILLE NOMBREUSE

Manchester, N.H. 12. — De très importantes cérémonies religieuses ont marqué la célébration des noces de diamant, soixante années de mariage, de M. et Mme Elie Côté, 318 rue Concord.

Les vénérables jubilaires, encore alertes, se sont rendus à l'église St-Georges rendre grâce à la divine Providence des bienfaits dont Elle comble leur famille pendant les soixante années passées. La grand'messe solennelle fut célébrée par M. le curé T.J. E. Devoij, P. D., qui il y a dix ans célébrait l'office divin, à l'occasion des noces d'or des jubilaires. M. le curé Devoij était assisté de MM. les abbés Antonio Lambert et J. Ernest Vaccarette comme diacre et sous-diacre.

Agrouvés aux pieds des saints autels, les vénérables époux, entourés de tous leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont été bénis par le Seigneur. Dieu a tenu pour leur serment d'amour et de fidélité, fait il y a plus d'un demi-siècle, durera jusqu'à la fin de leurs jours. Le couple avait pour témoins, leurs deux fils aînés, MM. Joseph et Donat Côté de cette ville, ces deux enfants ayant été les témoins à la célébration des noces d'or, il y a dix ans.

Le maître-autel dans le temple paroissial avait été artistiquement décoré pour la circonstance et offrait un magnifique coup d'oeil. On remarquait plusieurs membres du clergé dans le sanctuaire: M. le curé Georges A. Demers, P. D., de la paroisse St-Augustin; M. l'abbé Charles E. Dubas, vicaire à St-Augustin, et autres. Dans le sanctuaire aussi, il y avait quatre petits-enfants des jubilaires, enfants de choeur à la paroisse St-Marie.

Les Révérends Seigneurs Ste-Croix et des Sept Douleurs de la paroisse St-Georges assistaient toutes à ces magnifiques cérémonies. Les jubilaires ont été bénis par le Seigneur, Dieu a tenu pour leur serment d'amour et de fidélité, fait il y a plus d'un demi-siècle, durera jusqu'à la fin de leurs jours. Le couple avait pour témoins, leurs deux fils aînés, MM. Joseph et Donat Côté de cette ville, ces deux enfants ayant été les témoins à la célébration des noces d'or, il y a dix ans.

M. l'abbé Antonio Lambert, vicaire et directeur spirituel de Mme Elie Côté, a fait un très joli sermon au cours duquel il a félicité les jubilaires. Il a pris pour texte de son sermon: "Et vidant ambo filios fillorum unorum usque ad tertium et quartam generationem, et ad optatum preveniant senectutem." "Et nous prions pour qu'ils voient, tous deux, les fils de leurs fils jusqu'à la troisième et quatrième génération, et qu'ils arrivent à une heureuse vieillesse."

Il a dit en substance: "Les paroles que nous venons de dire, c'est le vœu que l'Eglise forme pour tous les époux, mais nous le savons, il se réalise rarement. En effet, une union conjugale qui dure soixante années, est une exception dans les familles. Mais quand cette exception se réalise, dans toutes les conditions qui rendent une union heureuse et honorable, c'est le cas de revenir, après ces soixante ans, auprès de ces autels où ont été recueils les premiers serments, pour recueillir Celui qui dépend toute grâce et toute bénédiction."

"Des noces de diamant, c'est bien le nom qui convient à ces solennités. Quand des époux chrétiens ont partagé, pendant soixante ans, la même fortune, se sont prêtés un mutuel secours, se sont aimés d'un amour constant, rien ne leur est plus doux que de retrouver, aux pieds des saints autels, leurs premiers engagements, et de réclamer une nouvelle bénédiction pour les années que Dieu voudra bien leur accorder de passer encore ensemble. C'est

# SES NERFS ETAIENT SI MAUVAIS QU'ELLE NE POUVAIT DORMIR

Mme G. Côté, 318 rue Concord, ont été atteints par une attaque de pneumonie je n'aurais pas pu dormir pendant des semaines. Ses nerfs étaient si mauvais qu'elle ne pouvait pas dormir pendant des semaines. Ses nerfs étaient si mauvais qu'elle ne pouvait pas dormir pendant des semaines.

# PILULES MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS

Après en avoir pris une boîte un léger soulagement fut constaté. A l'heure actuelle j'en ai cinq boîtes et je me sens mieux. Je suis maintenant tout à fait guérie de ma maladie et je ne puis assez recommander les pilules Milburn pour le coeur et les nerfs.

M. Elie Côté, le jubilaire, est né à St-François du Lac, comté de Yamack, Qué., le 2 août 1842. Son épouse, née Philomène Martel, est née au même endroit, le 23 décembre 1847.

M. et Mme Côté se sont mariés à St-François du Lac, le 25 avril 1865, et ce fut M. l'abbé Paradis, un des célèbres colporteurs canadiens, qui a béni leur union.

Peu après leur mariage, M. et Mme Elie Côté se rendirent à Ste-Perpette, au Canada, en 1870 pour y demeurer jusqu'en 1872, alors que le couple vint s'établir à Manchester et travailler dans les filatures Amoskeag. En 1882, ils retournèrent à Ste-Perpette pour revenir en 1883. En 1886, ils retournèrent au Canada et revinrent ici l'année suivante. Ils retournèrent au Canada en 1890 pour y demeurer pendant neuf années. En 1903, ils retournèrent pour la dernière fois. Ils vinrent s'établir ici, pour la dernière fois, en 1908.

Chaque fois que M. Côté revenait à Manchester, il allait travailler aux filatures Amoskeag, mais chaque fois qu'il retournait au Canada, il reprit la tâche de cultivateur.

Il a visité le Canada, la dernière fois, en 1923, avec deux de ses fils. Il avait eu, à cette occasion, le plaisir de revoir deux de ses frères octogénaires. Deux de ses frères vivants encore, ce sont MM. Joseph Côté de Notre-Dame du Bon Conseil, et Louis Côté de St-Pie des Guiroux, Qué.

Mme Côté a encore quatre de ses frères vivants: MM. Vincent Martel de St-Jacques de Capusaucap, comté de Matane, Qué., Alexandre et Ferdinand Martel de Danville, Qué., et Joseph Martel de St-Victor, Qué.

M. et Mme Côté sont des fondateurs de la paroisse St-Marie. A leur arrivée à Manchester, il n'y avait point d'église canadienne et ils devaient à ce temps assister à la messe dans une chapelle temporaire, rue Elm.

Le 12 union de M. et Mme Côté, treize enfants sont nés, dont douze sont encore vivants. Arthur Côté est le seul de leurs enfants qui est décédé. Il fut tué accidentellement, en 1899, alors qu'il travaillait à la construction de la filature No. 6 de la compagnie Stark.

Les douze autres enfants de M. et Mme Côté sont: leur petite-fille et de quatre de leurs nièces qui sont membres de Congrégations religieuses, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

La Sainte et le Pape Pie XI, glorieusement régnant, reconnaissant en ces chefs d'une si grande famille de véritables chrétiens, a bien daigné leur accorder une bénédiction apostolique. Cette bénédiction fut obtenue grâce aux efforts du dévoué curé de la paroisse St-Georges, M. l'abbé T.J.E. Devoij. Cette bénédiction a été placée dans la grande salle de la résidence Côté.

Sur la table des agapes, on avait placé un magnifique gâteau de mariage, don des Religieuses de Ste-Croix. Les jubilaires étaient assis à une extrémité de la table et leurs enfants les entouraient tout.

M. et Mme Côté ont douze enfants, dont sept fils et cinq filles. Les fils sont: Joseph, Arthur, Roger, Donat, et Philippe. Les filles sont: Marie, Zita, et Violette.

# De retour de la chasse aux fauves



Le duc et la duchesse d'York furent reçus par la princesse Marie à leur arrivée à Londres, après avoir fait la chasse aux grands fauves d'Afrique, pendant plusieurs mois.

# 27 ENFANTS MOURURENT DE LA FAIM ONT LA FROUSSE

A une pouponnière de New-York, les enfants étaient battus quand ils demandaient à manger.

DES SUBSTITUTIONS LUTTE A OULTRANCE

New-York, 14. — Vingt-sept petits pensionnaires de "Infantorium" dirigé par Mme Helen A. Geisen-Volk, ont succombé depuis janvier 1924. Le dernier, un garçon âgé de dix mois, retira par la police, est mort au Metropolitan Hospital, d'une maladie chronique, aggravée d'un défaut de nutrition touchant à l'insanction.

Une nurse avait fait savoir à la police que des substitutions d'enfants avaient eu lieu, et qu'en moins d'un mois une douzaine de bébés, à moitié morts de faim, ont été envoyés au Children's Society Home. L'un d'entre eux est dans un état désespéré.

Le Dr William H. Gulliford du département d'hygiène de New-York, a fait savoir au district attorney Barton que ses livres montrent que 17 enfants sont morts dans l'établissement en question au cours de 1924 et que quatre autres ont succombé entre le 1er janvier et le 15 février.

Melle Hirsch, nurse dans l'établissement de Mme Geisen-Volk, se plaignait à M. White que des enfants étaient souvent amenés à la pouponnière par des parents appartenant à des troupes d'artistes en voyage, et étaient remplacés par des enfants malades que l'on laissait mourir faute de nourriture ou de soins. C'est ainsi qu'elle fit savoir à Mme Irene Meroff, une artiste russe dont le mari est directeur d'une troupe ambulante, que sa petite fille âgée de huit mois se mourait faute de soins.

A cette nouvelle, Mme Meroff vint en toute hâte à New-York, et arriva à point pour sauver l'enfant, qui mourut de faim.

Plusieurs cas du même genre ont été rapportés par Melle Hirsch, et ses déclarations sont d'une telle gravité que le district attorney a jugé nécessaire de charger M. Ryan et M. White, avocats adjoints, de se livrer à une enquête approfondie.

# Funérailles étranges

Chez les Sakhaloves de Madagascar les funérailles donnent lieu à d'importantes cérémonies. Le cadavre, enveloppé d'un linceul de soie rouge, est placé dans un trébuchet de bois, recouvert d'un drap blanc, reste exposé jusqu'à l'enterrement. Pendant la journée, les parents du défunt, en pleurs, les cheveux éparés, reçoivent les visites de tout le village; chacun leur apporte un peu d'argent pour payer son part du linceul. Au dehors, des gens armés de fusils braient de la poudre en l'honneur du mort, et le cadavre est éventé sans cesse pour que les mauvais esprits n'en puissent approcher. Mais, peu à peu, à la tombée de la nuit, les effluves de linceul se dissipent, funèbres deviennent de graves et monotones qu'ils étaient, après et stridents; les voix s'élevaient, les cervicains s'échauffent, la veille mortuaire se termine en orgie. Au jour naissant, on se met en route. Quatre hommes portent le cadavre sur une civière; les parents, tous les amis, l'accompagnent et sur tout le trajet les fusils lancent leur pétarade. On immole sur la tombe des bouquets, dont la graine est recueillie dans une marmite en fonte, puis on la répand toute fondue, afin qu'en s'évaporant elle emporte avec elle les âmes des linceul sacrifiés qui serviront de cortège à celle du mort. Enfin, une sorte de punch allumé dans une bassine élève ses vapeurs jusqu'au nouveau séjour du chef et lui en facilitera l'entrée.

Voyez la "petite amie" Congolium

D'aujourd'hui au 16 mai elle se trouvera dans les vitrines des marchands autorisés de Congolium. Cherchez-la en achetant Congolium.

Cherchez le Seau d'Or quand vous achèterez

# Le Soviet le rappelle

Paris, 14. — M. Voline, Premier secrétaire de l'ambassade russe ici, a été rappelé par son gouvernement, suivant la nouvelle annoncée ici, à la suite de protestations faites à Moscou par le ministère français des affaires étrangères en rapport avec la soi-disant participation de Voline à une démonstration communiste à Paris.

M. Voline, pour avoir pris part à une réunion de communistes français, s'est vu décerner "persona non grata" auprès des autorités françaises.

NOUS OFFRONS:

**\$700,000.00**  
Archidiocèse de Toronto  
5%—ECHÉANCE: 1926 à 1930

**\$90,000.00**  
DIOCESE DE CHATHAM  
5%—ECHÉANCE: 1926 à 1930

**\$20,000.00**  
STEJ-ROME DE MATANE  
5%—ECHÉANCE: 1924 à 1924

Prix le pair, et intérêts courus

NOUVELLE EMISSION:

**\$61,000.00**  
Municipalité Canton Delisle, Lac St-Jean  
PAROISSE ST-COEUR-DE-MARIE

**5%**  
**1 à 20 ans**

Intérêts payables.—Aux bureaux de la Banque Canadienne Nationale à Québec, mai et novembre.  
Prix.—La parité (100.), et intérêts courus.  
On peut se réserver des souscriptions par téléphone ou télégramme, à nos frais.

**Bray Caron & Dubé Limités**  
Banquiers en Obligations  
105-N, rue St-Pierre. Tél. 2-8160-8161 Québec.

Bureau à Trois-Rivières, 193, Notre-Dame  
**J. A. ROUSSEL, Gérant, Tél. 1358-14.**

# Nouvelle Université Acadienne

Ces nouveaux immeubles de l'université de Wolfville, N. E., sont classés parmi les plus remarquables des provinces maritimes. L'inauguration aura lieu le 24 mai, date de la 87e convention des directeurs. Le gymnase, au premier plan, est reconnu comme le plus beau et le plus complet qu'il y ait au Canada, dans le monde universitaire. Cette université acadienne est érigée en plein cœur de pays d'évangéline.

# Cors durs ou mous enlevés par bain de pieds

Ce dissolvant merveilleux pour cors élimine la souffrance des pieds. Agissez maintenant et tuez cette manière verser quelques gouttes de l'Extracteur de cors sans douleur de Putnam sur les cors les plus durs. Le dissolvant agit immédiatement de se faire sentir. Une application ou deux suivies d'un bain de pieds à l'eau chaude et le cors tombe. Débarrassez-vous de vos cors, vous devez vous procurer l'Extracteur de cors sans douleur de Putnam et suivre le traitement. Ne courez pas cher, partout dans les pharmacies.

**PUTNAM'S Corn Extractor**

LISEZ LES ANNONCES  
Faites valoir votre dollar.

**Cela paie d'employer LA-TEINTURE "WOOD-LAC" MARTIN-SENOUR**

Pour Meubles-Planchers & Boiseries

Écrivez au bureau-chef, Montréal, pour demander la brochure gratuite

"LE PEINTURAGE À LA MAISON RENDU FACILE"

EN VENTE CHEZ  
**C. LABELLE & CIE,**  
TROIS-RIVIERES

Tél. 1005 J

**SI VOUS DEMENAGEZ**

En ville ou à l'étranger, et si vous ne désirez pas payer trop cher, pour transporter vos meubles, nous nous arrangerons bien car nos prix sont les plus bas. Téléphonnez-nous et nous vous ferons un prix qui aura du bon sens.

**ALP. GERMAIN, 19 ST-DENIS**

**PNEUS**

Nouvelle liste de prix maintenant en force

30 x 3 1-2  
Fabric ... \$3.50, \$5.50, \$7.50  
Cord ... \$6.50, \$8.50, \$10.50

Prix des Pneus Cordés

Grandeur	Régulier	Lourd
31 x 4	11.20	16.50
32 x 4	14.30	17.50
33 x 4	14.75	18.25
34 x 4	15.20	18.75
32 x 4 1/2	13.15	22.75
33 x 4 1/2	19.60	24.45
34 x 4 1/2	20.25	25.10
35 x 4 1/2	21.00	31.80
36 x 4 1/2	22.00	32.95
33 x 5	22.00	39.00
35 x 5	22.00	32.20
37 x 5	22.00	34.85
30 x 3 1-2 échange pour 5 pneus ballons et 5 tubes	...	...

**\$78.00**  
SPECIAL—5 pneus et 5 tubes, 30 x 3 1-2

**\$33.00**  
Assortiment complet de pneus K&S—DOMINION—DUNLOP

**READ MOTORS, Ltée**  
Coin St-Pierre et Laviolette  
Succ.: Coin St-Maurice et Laviolette

# LE DOMINION ET L'ANNEXION DES POLES

A l'instar de l'Angleterre qui vient d'annexer toutes les terres entre l'Amérique du Sud et le pôle Sud, le Canada avance vers le Nord.

STEFANSON ET BERNIER

L'Angleterre vient d'annexer toutes les terres entre l'Amérique du Sud (au sud du cap Horn) et le pôle Sud. Se prévalant de plusieurs actes d'occupation accomplis par ses navigateurs au cours des XVIIIe et XIXe siècles et plus récemment en 1908 dans les régions antarctiques, la Grande-Bretagne s'est attribuée les terres Victoria et Edouard VI. C'est sur ses terres, immense bloc de glace qui halagent des neiges sans cesse encombrées d'icebergs et de banquises, que périt Scott et que Shackleton s'illustra. En 1917, l'Angleterre avait déjà proclamé sa souveraineté sur tous les territoires antarctiques situés à l'est et au sud du cap Horn et déclaré le rattachement au domaine britannique de la Georgie du Sud, des Sandwichs australes, des Hébrides du Sud, des Shetlands australes et de la Terre de Graham. La proclamation du roi du 23 juillet 1923 complète ces décisions antérieures et ainsi les possessions actuelles de Georges V au pôle Sud, après ses récentes annulations s'étendent sur plusieurs millions de kilomètres carrés et comprennent tout le territoire entre le cap Horn et le pôle Sud.

Pour qui n'approfondit pas la question et ne le considère qu'au seul point de vue territorial, cette lutte pour la conquête de régions inhabitables, pourrait sembler étrange; mais si l'on songe que cette portion de l'Antarctique abonde en phoques et en baleines et si l'on songe que le rapport procuré par l'exploitation de ces mammifères est considérable, on comprendra aisément pourquoi le cabinet de Saint-James a tenu très maintes fois à assurer à la Couronne le droit de contrôle sur les pêcheries de baleines actuellement existantes dans ces parages. De ce seul fait les Anglais prennent une place prépondérante dans une industrie où ils n'avaient joué jusqu'à présent qu'un rôle secondaire. Industrie fort lucrative et dont les produits deviennent de toute première nécessité en temps de guerre, puisque, servant à la préparation de la glycérine, l'huile des grands mammifères peut être utilement employée à la fabrication d'explosifs.

Et c'est pourquoi tous les pays voisins des régions antarctiques et polaires luttent aujourd'hui avec acharnement pour planter leur drapeau sur ces terres désertes où vivent seuls, dans le Nord, quelques centaines d'Équimaux dont la race tend de plus en plus à disparaître.

En 1924 le Canada, par crainte de revendications rivales, a procédé à l'occupation effective de postes dans l'archipel polaire arctique, poussant jusqu'au bassin de Kane à 1,200 kilomètres seulement du pôle; ce poste continue la ligne des postes établis en partant de la Terre de Baffin depuis le golfe de Cumberland. C'est qu'en février 1924, M. Denby, secrétaire de la Marine aux États-Unis ayant fait connaître à la Commission parlementaire chargée d'examiner les questions navales, le plan établi en vue du voyage au pôle Nord du dirigeable américain "Shenandoah", le plus grand dirigeable de la flotte aérienne des États-Unis, construit dans les ateliers de Lakehurst, route à l'hélium selon des méthodes toutes récentes et monté par un équipage de volontaires

### SOUFFRANCES D'UNE FEMME

Soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Verdun, Montréal, P.Q.—"Je suis une des milliers qui ont pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et il a ma confiance. Il a soulagé mes maux et j'en aurai toujours une bouteille chez moi. Depuis la naissance de mon dernier bébé, j'avais des douleurs de dos et autres, et me sentais si fatiguée que je ne pouvais rien faire. Je suis bien différente depuis que j'ai pris le Composé Végétal et le remède de Lydia E. Pinkham pour le sang. Je le recommande à mes amies et j'espère qu'il soulagera les autres qui souffrent comme j'ai souffert."—Mme Thos. H. Gardner, 821 rue Evelyn, Verdun, Montréal, P.Q.

### LA LANGUE UKRAINIENNE OFFICIELLE

A compter de janvier 1926, elle sera la langue de l'administration et de l'armée en Ukraine.

### AUX ECOLES

Kharkov, Ukraine, 14.—Tous les services de l'administration de l'Etat, toutes les écoles, les universités, et les unités de l'armée rouge d'Ukraine ont reçu l'ordre d'adopter le langage ukrainien à partir de janvier 1926.

Le comité central du parti communiste ukrainien, qui a prononcé ce décret, a décidé également que tous les livres scolaires, et tous les documents officiels, seraient rédigés en ukrainien. Bien qu'il ne faille pas voir un mouvement séparatiste, cette réforme indique que les Ukrainiens ont un effort de conserver leurs coutumes, langues et unité nationale, distinctes de celle de la Russie proprement dite.

En 1913, l'explorateur canadien Stefansson gagnait les régions situées au sud de l'océan glacial arctique voisin du détroit de Behring et affirmait la souveraineté du roi Georges V sur tous ces territoires, débarquant dans l'île de Wrangel et plantant le pavillon britannique. En 1917, le Gouvernement des Soviets, agissant avec son habitude de décision, faisait jeter bas ce pavillon et arborait à la place le drapeau rouge orné du marteau et de la faucille; ce fut le début d'un long différend entre les deux nations non encore complètement résolus.

### Musiciens prodiges

La Royale Académie Philharmonique d'Italie vient de décerner son diplôme d'académicien au jeune pianiste Pietro Manzini, âgé de sept ans. Cet académicien à la havette est, paraît-il, le plus étonnant des virtuoses. Mozart ne se vit accorder le même diplôme, dans la même académie, qu'à l'âge de quatorze ans.

Aucun art ne compte autant d'enfants prodiges que la musique, et c'est un fait curieux que la plupart d'entre eux tirent à la havette des leur enfance. Lulli, petit marionnetier au service de Mlle de Montespan, jouait déjà du violon comme un ange. Haendel, à douze ans, était déjà célèbre comme virtuose. Schubert, Rameau, tout enfant, jouaient fort bien du clavecin et s'essaierait à la composition.

A peine âgé de quatre ans, le jeune Meyerbeer montrait les dispositions plus rares et un goût d'une remarquable précocité pour la musique. En 1800, — il avait alors neuf ans, — il se fit entendre à Berlin dans un concert public.

J'en passe, et des meilleurs, pour arriver au plus étonnant de tous, peut-être, Camille Saint-Saëns. L'enfant du futur auteur de "Samson et Dalila" est comparable à celle de Mozart. Tout petit, il montrait un tel goût pour la musique, qu'à trente mois on lui donnait son premier piano. Il ne voulait plus d'autre jouet, et possédait des cris des qu'on ferait l'instrument.

A dix ans, il donna son premier concert à la salle Pleyel, et joua des concertos de Beethoven avec accompagnement d'orchestre. Quelqu'un s'étonnait qu'on fit jouer les oeuvres d'un tel maître à cet enfant:

—Quelle musique jouera-t-il quand il aura vingt ans?... —Il jouera la sienne! répondit sa mère avec un juste orgueil.

### RADIO

Suite de la page 8

6.30 p. m.—Orchestre; 12 orchestre. WHAS, LOUISVILLE, KY., 399

4 p. m.—Conservatoire de musique; 7.30 concert.

WHO, DES MOINES, 326

11 p. m.—Musique de danse. WOAW, OMAHA, NEB., 326

8.45 p. m.—Nouvelles; 6 heures des enfants; orchestre; 10.15 orchestre.

### TEMPS OFFICIEL DU PACIFIQUE

KFI, LOS ANGELES, 467

5.30 p. m.—Musique; 9 concert; chansons populaires.

KFWB, HOLLYWOOD, 352

7.45 p. m.—Trio hawaïen; chansons populaires; 9 orchestre.

KGO, OAKLAND, CAL., 461

11.30 p. m.—Concert; 1 p. m. orchestre; Trio Arion; 10 orchestre.

KGW, PORTLAND, ORE., 491

12.30 p. m.—Trio Rose City; 5 programme des enfants; 10 musique de danse.

KHI, LOS ANGELES, 465

5.30 p. m.—Orchestre; histoire des E.U.; 10.30 orchestre.

### EXIGEZ LES TABLETTES 'NERVINE' DE MATHIEU

Contre Maux de Tête Migraine et Névralgie

Cie J. L. Mathieu, Propriétaire, Sherbrooke.

Lot des Médicines brevetées ou propriétaires No. 10000.

## Pour l'unité nationale

Halifax, N.E., 14.—Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario le Colonel Henry Cockshutt, parlant au cours d'un déjeuner donné en son honneur par le Club Canadien, a insisté sur la nécessité de mieux connaître les problèmes qui intéressent chaque province du Dominion de posséder l'ambition de travailler en commun au développement constant du pays.

## Gardons-nous de faire des peurs aux enfants

(Presse Associée) Chicago, 14.—Dans son rapport sur un questionnaire qu'il a adressé à des étudiants et auquel 277 ont répondu, le "National Kindergarten and Elementary College" déclare que 37% des enfants de l'Amérique sont rendus craintifs et timides par les menaces faites par leurs parents et leurs professeurs, ainsi que par les histoires de peur racontées par eux-ci.

D'après les autorités du collège, les enfants sont aussi rendus craintifs par des compagnons de jeu et des mauvais farceurs.

## Les Enfants Pleurent pour 'CASTORIA'

Spécialement préparé pour bébés et enfants de tout âge

Mère! le Castoria C. Fletcher est en usage depuis plus de 30 ans comme substitut plaisant, inoffensif de l'huile de ricin, des purgatives, des gouttes pour les dents et des sirops 'douçassants'. Des directions éprouvées sont sur chaque paquet. Les médecins se partout le recommandent. La sorte que vous avez tout hâte de

**Castoria**

### Au Café

A l'heure de l'apéritif, dans un grand café parisien pas très éloigné du Théâtre Français.

Un consommateur sans doute l'a dit, essaye de lier conversation avec un voisin qui s'obstine à lire son journal.

—Enfin, monsieur éclate-t-il brusquement ce n'est pas drôle de penser qu'on peut recevoir une balle de bronzing dans le ventre sans rime ni raison.

—L'autre continue de plonger son nez dans sa gazette.

—Si j'étais au gouvernement poursuivit le bavard, je ne sais ce que je ferais des deux assassins de la rue Darniermont; le poteau de Vincennes la noyade, la pendaison, la guillotine. Et vous?

Alors, le liseur consent à lever la tête et dit: —La guillotine, si vous voulez.

Et M. Diebler, exécuteur des hautes œuvres se replonge dans sa lecture.

### Delicieux Sandwich—

Prenez deux cuillerées à soupe de Bovril, une cuillerée à soupe de chapelure, deux onces de beurre et quelques gouttes de citron avec un peu de sel et de poivre. Mélangez et étendez sur de minces tranches de pain ou de toast.

## BOVRIL

En bouteille seulement.

## UN POULIN DANS UN NOUVEAU ROLE



Billy, le mascotte des "Royal Canadian Dragoons" a rempli le rôle d'homme-sandwich pour la "Toronto Humane Society" au récent "tag-day" à Toronto. Billy a été soutenu avec les Dragoons et est fort populaire chez les soldats.

# Pneus à Prix de Rabais Plus Service

## GOOD YEAR

MADE IN CANADA

### GOOD YEAR TIRES & TUBES

Selected Dealer

**NOUS, les Vendeurs Choisis de Goodyear, vendons des pneus à prix de rabais. Peu importe le prix que vous désirez payer, il y a un pneu qui vous donnera la plus grande valeur dans sa classe de prix. Quel que soit le modèle ou la dimension que vous employez, nous vous cotons les plus bas prix pour un pneu de qualité Goodyear.**

Nous avons les pneus à cordes et à toiles dans la dimension 30 x 3 1/2 entre \$6.00 et \$8.00—pneus que nous avons observés de près durant les deux dernières années et qui ont donné un parcours de 6,000, 7,000, 8,000 et 9,000 milles. Nous avons le pneu Goodyear Wing-foot dans les modèles à toiles et à cordes—un pneu dont l'emprise sur la route n'est surpassée que par le All-Weather de Goodyear—n'ayant aucun rival en parcours. Nous avons le populaire pneu Goodyear à semelle All-Weather—pneu qui jouit du plus gros volume de ventes sur le marché du globe—dans les modèles à cordes, à toiles et ballons à cordes.

Les prix que nous cotons sont possibles seulement parce que les Goodyear jouissent du plus gros volume de vente sur le marché du pneu et qu'ils sont vendus par tout le globe. Goodyear achète ses matières premières en grandes quantités—se procurant ainsi les plus bas prix. Goodyear, par l'entremise de ses succursales dans toutes les parties du monde, connaît le moment propice pour acheter. Goodyear à le plus bas total de dépenses car ses dépenses s'étendent sur des millions de pneus. Les usines de Goodyear fonctionnent jour et nuit, réduisant de nouveau le coût de production. La compagnie Goodyear est privilégiée dans le choix de sa main-d'oeuvre supérieure car elle offre un emploi régulier et continu.

Les ventes universelles de Goodyear permettent un plus bas coût pour les améliorations de pneus. Le coût des recherches scientifiques et des inventions—de matériaux et de machines de haute qualité—est étendu sur des millions de pneus. L'emploi universel de ces pneus permet à Goodyear d'éprouver ses pneus sous des conditions très variées. D'énormes ventes ont été responsables pour les filatures de Goodyear. C'est grâce à ces filatures que le Supertwist fut découvert—le nouveau et merveilleux tissu à cordes de Goodyear employé maintenant dans tous les pneus à cordes Goodyear, ballons et autres dimensions. Le Supertwist augmente la vie des pneus parce qu'il est plus é-l-a-s-t-i-q-u-e—il s'étire au lieu de se rompre lorsqu'il vient en contact avec les objets du chemin.

Nous, les Vendeurs Choisis de Goodyear, vous offrons toutes ces qualités Goodyear à prix de rabais—à des prix qui compensent favorablement avec les prix des pneus construits sans les avantages de l'expérience universelle de Goodyear. En plus! La méthode de distribution de Goodyear vous épargne de l'argent. Les succursales de Goodyear ont un emmagasinement complet—nous épargnons les frais de transport—font de promptes livraisons. Nous sommes des hommes de Goodyear—nous faisons partie de l'organisation Goodyear. Nous sommes aussi anciens que Goodyear à voir à ce que vous receviez plein parcours des pneus Goodyear. Nous vous donnons un service qui ne vous coûte rien mais qui vous épargne de l'argent, du trouble et du temps. Lorsque vous comparez les prix des pneus considérez ce service Goodyear qui est donné gratuitement.

## C. O. BAPTIST

Automobiles et Accessoires

19 CHAMPFLOUR, Trois-Rivières

Téléphone 464

### Goodyear means Good Wear

# La ville était tenue de fermer la rue Notre-Dame

C'est ce que déclare M<sup>re</sup> François Desilets, l'un des avocats consultés par le conseil.

## RAISONS QU'IL ALLEGUE

Nous commençons aujourd'hui la publication des diverses opinions légales émises sur la question de la fermeture de la rue Notre-Dame. On sait que M<sup>re</sup> François Desilets et L. D. Durand en sont venus à la conclusion que la ville avait l'obligation de fermer cette rue, tandis que M<sup>re</sup> Beaujeu et Alban Germain, de Montréal, en sont venus aux conclusions contraires.

Nous donnons aujourd'hui l'opinion de M<sup>re</sup> François Desilets.

M. FRANCOIS DESILETS

A son Honneur le Maire et MM. les Echevins de la Cité des Trois-Rivières, Messieurs,

J'ai pris connaissance de la liasse de documents qui m'a été transmise à votre demande par Georges Méthot, Esq., C. E., aviseur légal de la Cité de la St. Lawrence Paper Mills Limited.

Vous me demandez "quelles sont les obligations que la Cité a contractées avec la St. Lawrence Paper Mills Limited, en rapport avec la résolution adoptée à la demande de M. Robert Ryan, en date du 27 septembre 1920, et surtout quant à ce qui concerne la fermeture d'une partie de la rue Notre-Dame."

Avant d'étudier la question à fond, il convient de résumer les faits.

### LES FAITS

Le 18 septembre 1920, M. Robert Ryan s'adressait à la cité des Trois-Rivières pour exposer que certains capitalistes s'étaient associés "dans le but d'ériger et d'exploiter un moulin à pulpe d'une capacité de 100 tonnes avec en outre la perspective dans un avenir qui ne saurait être éloigné d'une augmentation par la construction d'un "plant" de sulfate et de papier. Il disait "que le capital payé de cette Corporation sera d'au moins de \$3,000,000, et que le premier moulin que se propose de mettre en opération la Compagnie coûterait environ un million et demi."

M. Ryan, ajoutait qu'il était à peu près certain qu'à certaines conditions, qu'il énumère, cette industrie viendrait s'établir ici.

Dès le 23 septembre, les échevins élargissant aux "Commissions Permanentes" font réponse à M. Ryan qu'ils accorderont partie des faveurs demandées au cas où l'industrie s'implanterait ici.

Le 27 septembre 1920, à une assemblée convoquée spécialement dans ce but, le Conseil sans voix discordante adopte par résolution quels avantages il donnera à la Compagnie projetée si elle remplit certaines obligations qu'il mentionne.

Le premier février 1921, le Conseil de la Cité prend l'initiative et s'informe si le choix de la compagnie doit tomber sur Trois-Rivières et fait le souhait qu'il en soit ainsi.

Le 11 février 1921, la Compagnie répond qu'elle n'a pas encore pris de décision.

Le 12 mars avis est donné à la Cité que Trois-Rivières, a été choisie comme site et on ajoute:

"In coming to this decision, the Company expects to take advantage of the by-law passed by on September 28th 1920, in the name of our representative M. Ryan, exempting them from certain taxes a period of twenty years and another concession".

Le 22 mars la Cité accuse réception de cet avis.

Le 11 août M. Ryan déclare à la Cité qu'il représentait ce qui d'ailleurs était connu d'elle par la correspondance antérieure.

Le même jour, la Compagnie avise la Cité qu'elle dépense un montant considérable pour l'érection d'un moulin coûteux.

La même lettre dit parlant de la résolution du 7 septembre 1920 "On the strength of the resolution and believing that all said rights and privileges were legally procured and guaranteed the Company has since gone ahead with its undertaking."

En octobre 1922, une résolution est adoptée relatant que la Cité a passé un règlement "concernant l'ouverture de la rue St-Laurent ainsi que des boulevards St-Olivier et Normand et qu'elle n'a pas actuellement les deniers requis à cet effet."

On ajoute qu'en attendant qu'un règlement d'emprunt soit adopté, la Compagnie a offert d'en exécuter une partie et d'en avancer temporairement le coût à la Cité.

Il est stipulé que la Cité aura le contrôle des travaux.

Certaines discussions ont ensuite lieu au sujet de l'exécution des travaux, mais les difficultés semblent ensuite s'aplanir.

Des faits il résulte ceci.

M. Ryan ou ses ayants-droits ont demandé à la cité certaines faveurs.

La Cité a promis de les accorder moyennant l'accomplissement préalable de certaines conditions qu'elle a imposées par sa résolution du 27 septembre 1920.

Avant de discuter les différentes questions qui se soulevaient je crois qu'il convient d'établir ce comme principe général à peu près toutes les choses que la cité s'est engagée de faire nécessiteront des règlements plutôt que des résolutions, à titre de préférence.

Mais faut-il conclure de cela que la Cité ne pouvait pas s'engager à faire ces choses qui pourraient nécessiter un ou des règlements? Je ne le crois pas.

de la Corporation consiste à faire les procédures nécessaires pour faire dévier la rue Notre-Dame etc.

La Cité a de plus exécuté les procédures nécessaires pour la déviation de la rue Notre-Dame laissant encore la Compagnie croire qu'elle se rendait à son obligation de faire dévier et d'en suite fermer la rue Notre-Dame.

Des documents qui ne sont soumis, il me paraît que la St-Lawrence Paper Mills Limited, a tellement cru à un commencement d'exécution d'obligation, qu'elle a elle-même aidé la ville qui n'était pas en mesure d'exécuter les travaux et d'en payer le coût.

Le fait qu'un certain délai se serait écoulé entre l'engagement pris par la ville et l'exécution des travaux, ne me paraît pas important parce que c'est la Compagnie seule qui pouvait se plaindre et la Corporation par un retard de quelques mois ne pouvait certainement pas se libérer d'une obligation par elle contractée.

La deuxième obligation imposée par la Cité est de donner l'emplacement de la rue actuelle à la St-Lawrence Paper Mills Limited, moyennant que le terrain nécessaire, pour la déviation lui soit fourni gratuitement.

La déviation a été faite et la ville n'a rien eu à débours pour l'acquisition de ce terrain, par conséquent il me semble qu'elle ne peut pas aujourd'hui se libérer de son obligation de fermer la rue et de céder le terrain à la Compagnie, à condition toutefois que la Ville ait un titre parfait au terrain requis pour telle déviation.

N'ayant pas les titres en mains, je dois présumer que la Cité n'a pas construit un chemin sur des terrains qui ne lui ont pas été concédés.

J'ajouterais encore que dans toutes les causes où des actes municipaux ont été déclarés nuls, c'était non pas à la demande de la partie contractante, la Corporation, mais bien à la demande d'une personne qui en subissait une "injustice criante" comme le dit l'Honorable Juge Lamothe.

Dans le cas actuel, je crois qu'il serait difficile pour la Corporation de se plaindre elle-même de son propre défaut de procéder lorsqu'elle agitait sur des sujets qui étaient absolument de son ressort.

La Cité s'est engagée à accomplir certaines obligations que je résumerais et discuterai une par une.

La première obligation à la charge

pour en Conseil, laissant à la St-Lawrence Paper Mills Limited, l'obligation d'aller elle-même faire la preuve qu'elle a rempli toutes ses obligations conformément aux négociations entamées dans le cours de septembre 1920.

Si le Lieutenant-gouverneur en Conseil refusait d'autoriser au préalable l'adoption de ce règlement, la Ville aurait satisfait à ses obligations et quelle que soit la décision que pourrait prendre le Lieutenant-gouverneur en Conseil, la Ville serait libérée.

La même réponse s'applique aux paragraphes quatrième et cinquième de la résolution du 27 septembre 1920.

Je comprends que le paragraphe 6. de la résolution du 27 septembre 1920, a été mis à exécution, ce qui renforce davantage la position de la Compagnie parce qu'il constitue en plus de l'exécution d'une obligation un accomplissement.

Sur le paragraphe 7. de la résolution du 27 septembre 1920, je dois prendre pour acquis que la Compagnie est en état de démontrer que son capital payé est de \$3,000,000.00 et qu'elle a construit une première baignoire d'une valeur d'au moins quinze cents mille piastres.

Si tel n'était pas le cas, il est évident que la Cité ne se serait pas liée parce que la Compagnie n'aurait pas rempli les obligations qu'elle devait accomplir avant d'obtenir les faveurs qu'elle demandait.

Il me paraît bien évident que si la question devait seulement se décider en équité, la Cité ne pourrait apporter aucune défense pour se libérer de ses obligations.

Si nous prenons la question en droit comme je l'ai expliqué plus haut, la Cité s'est engagée à faire des choses qui étaient de son ressort mais son engagement a été fait par un procédé autre que celle prescrite par le statut, mais pour moi cela ne libère pas la Cité de ses obligations.

Il n'y a pas de doute que la Compagnie pourrait démontrer avec succès qu'elle a été incitée à s'établir aux Trois-Rivières sur des représentations qu'elle avait raison de croire autorisées et dans ces conditions j'ai l'impression bien nette que les Tribunaux seraient plutôt disposés à donner plein effet à l'engagement pris par la Cité.

On comprend sans peine qu'autrement les contribuables de la Cité des Trois-Rivières s'enrichiraient du montant de taxes que la Compagnie serait appelée à payer annuellement durant les premières vingt années et ce contrairement à l'engagement pris par la Cité.

Il me paraît encore qu'une Corporation pourrait difficilement se libérer d'un engagement qu'elle a pris en se contentant de dire que l'engagement aurait dû être pris par un procédé différent de celui adopté quand M. Ryan n'a pas lui-même choisi la procédure lorsqu'il a fait sa demande. C'est la Cité elle-même qui a décidé à cette époque de prendre l'engagement par une résolution plutôt qu'un règlement.

Sous ces circonstances, je ne vois pas comment la Cité pourrait se libérer des engagements pris par la résolution du 27 septembre 1920, alors qu'elle a par ailleurs satisfait à plusieurs façons différentes ses engagements.

J'ai l'honneur d'être, Votre bien dévoué, Signé: Frs. Desilets.

## PILULES ROUGES POUR Femmes Pâles et Faibles

Traitement économique et facile, les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles peuvent être prises en toute sécurité par les femmes depuis leur plus tendre enfance jusqu'à la vieillesse la plus avancée. Les Pilules Rouges sont une spécialité pour les maladies des femmes; elles agissent que sur les symptômes des maladies qui leur sont particulières.

Les Pilules Rouges sont recommandées contre:

- La Pauvreté du Sang
- La Chlorose
- L'anémie
- Palpitations de Coeur
- Migraines
- Dépression
- Perte de Mémoire
- Mélancoïe

Elles fortifient les organes, aident à leur fonctionnement et font disparaître les irrégularités, les maux de tête, les douleurs périodiques. Elles dissipent les troubles qui sont dus au:

- Retour de l'Age
- Maux de Reins
- Douleurs de Dos
- Troubles d'Estomac
- Bourdonnements d'Oreilles
- Sensations de Chaleur
- Troubles Nerveux

Il faut se défier des substitutions. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont toujours vendues en boîtes contenant 50 pilules pour 50 ans, chez tous les marchands, mais ne les envoyez aussi par la poste, sur réception du prix. Écrivez sur chaque boîte le numéro de contrôle et la signature de la "COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE".

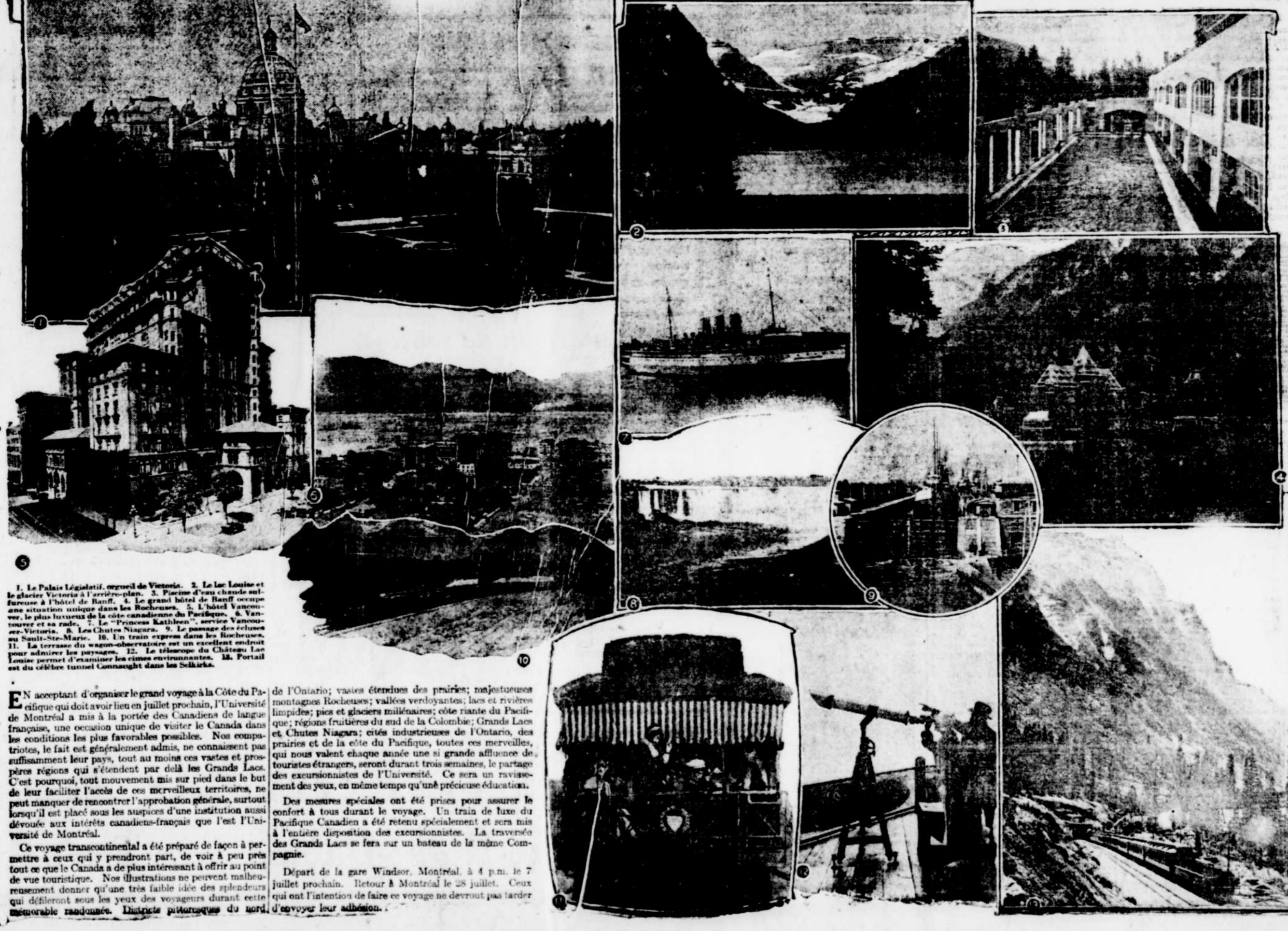
274, rue St-Urbain, MONTREAL.

## Poudrerie détruite

Varsovie, 14—La poudrerie nationale située près de Radom a été en partie détruite par une explosion. On ignore la cause du sinistre.

LISEZ LES ANNONCES Faites valoir votre dollar.

# A travers le Canada — avec l'Université de Montréal



1. Le Palais législatif, Ottawa. 2. Les Laurentides. 3. Péninsule de Banff. 4. Le grand hôtel de Banff occupe une situation unique dans les Rocheuses. 5. L'hôtel Vancouver, le plus luxueux de la côte canadienne du Pacifique. 6. Vancouver et sa rue. 7. Le "Princess Kathleen", service Vancouver-Victoria. 8. Les Chutes Niagara. 9. Le pont de la route St-Charles. 10. Un train express dans les Rocheuses. 11. Le terrain du wagon-observatoire sur le chemin de fer du Château Lac Louise permet d'examiner les cimes environnantes. 12. Portail de l'entrée tunnel Comnaught dans les Selkirk.

En acceptant d'organiser le grand voyage à la Côte du Pacifique qui doit avoir lieu en juillet prochain, l'Université de Montréal a mis à la portée des Canadiens de langue française, une occasion unique de visiter le Canada dans les conditions les plus favorables possibles. Nos compatriotes, le fait est généralement admis, ne connaissent pas suffisamment leur pays, tout au moins ses vastes et prospères régions qui s'étendent par delà les Grands Lacs. C'est pourquoi, tout mouvement mis sur pied dans le but de leur faciliter l'accès de ces merveilleux territoires, ne peut manquer de rencontrer l'approbation générale, surtout lorsqu'il est placé sous les auspices d'une institution aussi dévouée aux intérêts canadiens-français que l'est l'Université de Montréal.

Ce voyage transcontinental a été préparé de façon à permettre à ceux qui y prendront part, de voir à peu près tout ce que le Canada a de plus intéressant à offrir au point de vue touristique. Nos illustrations ne peuvent malheureusement donner qu'une très faible idée des splendeurs qui défileront sous les yeux des voyageurs durant cette mémorable randonnée. Distinctes pittoresques du nord de l'Ontario; vastes étendues des prairies; majestueuses montagnes Rocheuses; vallées verdoyantes; lacs et rivières limpides; pas et glaciers millénaires; côte riante du Pacifique; régions fruitières du sud de la Colombie; Grands Lacs et Chutes Niagara; sites industriels de l'Ontario, des prairies et de la côte du Pacifique, toutes ces merveilles, qui nous valent chaque année une si grande affluence de touristes étrangers, seront durant trois semaines, le partage des excursionnistes de l'Université. Ce sera un ravissement des yeux, en même temps qu'une précieuse éducation.

Des mesures spéciales ont été prises pour assurer le confort à tous durant le voyage. Un train de luxe du Pacifique Canadien a été retenu spécialement et sera mis à l'entière disposition des excursionnistes. La traversée des Grands Lacs se fera sur un bateau de la même compagnie.

Départ de la gare Windsor, Montréal, à 4 p.m. le 7 juillet prochain. Retour à Montréal le 28 juillet. Ceux qui ont l'intention de faire ce voyage ne doivent pas tarder à envoyer leur adhésion.

Raconte pourquoi il peut manger avec plaisir



Une lettre que je lus dans les journaux au sujet des petites pilules de Carter pour le foie...

Toutes les pharmacies les recommandent et les vendent.

La Pointe-du-Lac

Mme Didier Héroux de Nicolet, qui a acheté la Seigneurie de Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. Joseph Bisson, qui a vendu sa terre à M. Philippe Bouteau...

M. et Mme Théophile Weaner, des Trois-Rivières, habitent la résidence qu'ils ont acquise de M. Romaln Berthiaume...

De passage à Pointe-du-Lac: M. Oscar Girard du Pont-St-Maurice...

L'honorable J. Bureau et Mme Bureau sont arrivés à leur maison de campagne.

Lac à la Tortue

Les plus exercices du mois de Marie ont lieu tous les soirs à l'église...

M. Willie Desbureau de passage au Lac, l'hôte de M. et Mme E. Marcotte.

M. Henri Normandin de passage au Lac chez M. et Mme E. Marcotte.

Les germes dangereux de la maladie attaque la gorge quand la résistance est faible

Presque chaque sorte de mal de gorge est attribuable à une infection causée par les germes de la maladie.

Pour trouver un soulagement rapide il faut employer un remède puissant.

C'est la puissance germicide de CATARRHOZONE qui la rend célèbre dans le monde par ses victoires sur les toux, rhumes, catarrhe et bronchite.

Vous n'avez aucune médecine à prendre—rien qui dérange l'estomac—vous respirez simplement dans la gorge et les pomons une vapeur adoucissante qui détruit les infections toxiques et rhumales.

Toutes les surfaces du système respiratoire sont nettoyées et guéries par Catarrhozone. L'inflammation diminue, la toux épuisante s'en va, le catarrhe dégoutant est chassé et la gorge faible est renforcée.

Catarrhozone vous protège contre les rhumes, influenza et les germes des autres maladies. Procurez-vous le médicament chez votre pharmacien. L'espérance complète, \$1.00; petit format, 50c; directement de The Dr. Hamilton Pill Co., 311 Notre-Dame ouest, Montréal.



LISEZ LES ANNONCES Pour économiser du temps.

Grand'Mère

M. Arthur Desaulniers, député de Champlain à la Chambre des Communes, a passé quelques jours en ville en visite chez des amis.

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

M. et Mme J. B. Letendre des Trois-Rivières, demeurant maintenant au village de la Pointe-du-Lac...

RADIO

JEUDI LE 14 MAI Ne joueront pas ce soir les postes: CNET, KFAB, KFAE, KFDM, KFAO, KIX, KOA, KOB, KSD, WAHG, WBAV, WCEE, WDFW, WEAQ, WEBJ, WEBW, WEMC, WHA, WHAD, WHAZ, WJAD, WJJD, WLBL, WMLA, WOO, WOS, WSAC, WSQI, WTAM.

HEURE DE L'EST AVANCEE OU HEURE DE L'ATLANTIQUE

MGRR, NEW-ORK, 272 8 p. m.—Flûte; chant.

WGZ, SPRINGFIELD, MASS., 333 6 p. m.—Trio philharmonique; contes; 8 chant; trio hawaïen; 11 orchestre.

WCAE, PITTSBURGH, 461 6.30 p. m.—Concert; 9 artistes d'Atwater-Kent; 10 orchestre.

WCAI, PHILADELPHIE, 278 10.45 p. m.—Orchestre.

WEAF, NEW-YORK, 491 4 p. m.—Chant; 6 musique; chant; 9 artistes d'Atwater-Kent; orchestre.

WEEL, BOSTON MASS., 475 2.45 p. m.—Chant; piano; 6.30 Big brother club; chant; 10 orchestre.

WFL, PHILADELPHIE, 394 1 p. m.—Orchestre; 6 orchestre; contes; piano; concert; 10 orchestre.

WGBS, NEW-YORK, 315 6 p. m.—Uncle Geebee; orchestre; 9 piano.

WGR, BUFFALO, 319 2.30 p. m.—Musique; 8 orchestre.

WHN, NEW-YORK, 361 12.30 p. m.—Orgue; 6.30 violon; 12 orchestre.

WIP, PHILADELPHIE, 508 1 p. m.—Orchestre; 3 piano; violon; 7 contes; 11 orchestre.

WJAR, PROVIDENCE, 305 1.05 p. m.—Musique et chant; 9 musique; 10 orchestre.

WJY, NEW-YORK, 405 8.30 p. m.—Chant.

WJZ, NEW-YORK, 454 1 p. m.—Orchestre; 4 chant; orchestre; 9.30 trio à cordes; 10.10 musique Wurlitzer; orchestre.

WJLT, PHILADELPHIE, 394 12.02 p. m.—Orgue; 2.30 contes; 2 orchestre; 4.30 violon; 2.30 contes.

WYNC, NEW-YORK, 526 6.20 p. m.—Orchestre; causerie sur les sports; récital de piano; concert; 10.10 musique de danse.

WOO, PHILADELPHIE, 508 12.02 p. m.—Orchestre; 4.45 orgue.

WOR, NEWARK, 495 6.15 p. m.—Orchestre.

HEURE SOLAIRE DE L'EST OU HEURE CENTRALE AVANCEE

KDKA, PITTSBURGH, 309 5.30 p. m.—Concert; 11 concert.

KYW, CHICAGO, 533 6 p. m.—Orchestre; 7.40 chant.

WGN, CHICAGO, 370 5.30 p. m.—Programme pour les enfants; ensemble Drake, quintette à cordes; 10.30 orchestre.

WGY, SCHENECTADY, 379 1.30 p. m.—Orgue; 5.30 trio Ten Eyck; chant; 8.30 récital de chant; 10.30 orgue.

WLS, CHICAGO, 344 7 p. m.—Orgue; 8 chant; piano.

WLW, CINCINNATI, O., 422 4 p. m.—Récital de piano; 6 concert; 10.02 fanfare; chansons; violon.

WMAQ, CHICAGO, ILL., 447 6 p. m.—Orgue; orchestre; 9.15 piano; chant.

WORD, BATAVIA, 275 8.30 p. m.—Musique.

WQJ, CHICAGO, 447 7 p. m.—Orchestre; chant; violon; 10, chant.

C'est moins Cher chez GOLDENBERG



Plus de Qualité pour moins d'argent chez Goldenberg

Gants en soie pour Dames \$ 1.95

Chemises pour hommes \$ 1.25 à \$ 5

Sous-Vêtements d'été \$ 1.50

Chapeaux de feutre Pour hommes \$ 2.50

Bas de Soie et Laine pour hommes 50c

Robes et Costumes de Haute Nouveauté

Robes en Broadcloth à jolies rayures dans une très belle variété de nuances très agréables, belles garnitures qui en font ressortir tout le charme, grandeurs assorties. Valeur de \$14.00

Le costume ensemble jouit d'une faveur de plus en plus grande. Nos Ensemble en Poiret bleu marine ont un chic que la femme du goût le plus difficile appréciera certainement. Valeur de \$30.00. Valeur de \$30.00



MANTEAUX DE SOIE AVEC FOURRURE

Nous vous invitons tout spécialement à venir voir les manteaux en magnifique soie noire avec fourrure au bas que nous venons de recevoir d'une grande maison d'importation. Ils sont de toute beauté. Nous les avons dans toutes les grandeurs à des

Prix Excessivement bas

Bas en soie pour Dames 50c et plus

Complets en Tweed et Homespun

Très beau choix de complets en tweed de fantaisie, confection soignée, coupe parfaite qui assurera l'ajustement correct.

Valeur de \$27.50 \$18.95

Votre choix parmi une cinquantaine de nuances dans nos complets en Homespun de bonne pesanture pour la saison, grandeurs assorties.

Valeur de \$25.00 \$17.95



GOLDENBERG BROS

184 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Advertisement for Evitez les Imitations featuring Kraft MacLaren Cheese Co. Ltd. Montreal.

Londres n'en veut plus

Se prévalant de son titre de nation libre, l'Angleterre fut longtemps le refuge de prédilection des anarchistes. On avait ce spectacle étrange de voir ceux qui s'attaquaient au trône dans les autres monarchies européennes chercher un abri en Angleterre quand leurs complots n'allaient pas ou qu'ils se sentaient trop vivement pourchassés. Sur le sol anglais ils préparaient de nouveaux attentats. Chose plus étonnante encore, le trône anglais semblait à l'abri de toutes leurs attaques.

C'était jouer avec le feu. Le jour devait venir inévitablement où l'esprit de révolution s'attaquerait à l'Angleterre elle-même. Ce jour est venu. Londres ne se sent plus à l'abri des complots anarchistes ou communistes. La police londonienne a commencé un nettoyage et elle prend les moyens de purger le sol anglais de la tourbe bolchevique qui y cherche refuge.

L'Angleterre se sent menacée par la révolution non seulement dans ses colonies, mais sur son sol.

En Saskatchewan

Le gouvernement de la Saskatchewan est le premier des gouvernements libéraux provinciaux à affronter la fortune politique. Du simple point de vue tactique, les libéraux ont bien choisi. Le premier ministre de la Saskatchewan jouit d'une immense popularité personnelle non seulement chez les libéraux, mais dans les milieux agraires. Le succès des libéraux ne fait de doute pour personne. Ce qui préoccupe surtout les observateurs, c'est le résultat qu'obtiendront conservateurs et progressistes. Aux dernières élections provinciales de la Saskatchewan, le parti conservateur a été pratiquement balayé de la carte politique de cette province et les progressistes sont devenus l'opposition officielle. Ni les progressistes ni les conservateurs n'auront de candidats dans toutes les circonscriptions électorales. Aucun de ces partis n'en aura plus de quarante-cinq. C'est un premier aveu de faiblesse.

Comment se répartiront, entre conservateurs et progressistes, les sièges de l'opposition? Les forces conservatrices seront-elles encore nulles au prochain parlement où réussiront-elles à conquérir quelques comtés? L'élection de la Saskatchewan tire surtout son importance du fait que par elle les libéraux vont tâter le sentiment populaire dans l'ouest. Par elle ils mesureront la puissance actuelle du mouvement progressiste. De l'aveu de tous, il a perdu de son intensité depuis trois ans. La zizanie interne qui a menacé dernièrement de le jeter à bas n'améliorera pas ses chances de succès en Saskatchewan.

Un succès éclatant pour les libéraux en Saskatchewan pourrait bien précipiter des élections générales à Ottawa. Le gouvernement King n'a aucun intérêt à faire une autre session et à ne pas choisir comme bon lui semblera l'heure de la lutte. Si la Saskatchewan démontre que le temps est arrivé de provoquer des élections, on peut être assuré qu'il n'hésitera pas à le faire.

Lord Milner

La mort de lord Milner marque la disparition de la scène anglaise d'un autre de ses grands administrateurs coloniaux. De même que Cecil Rhodes, il n'avait qu'un but: grandir et consolider l'empire colonial de l'Angleterre. A cette tâche il a consacré tout son génie et toute son énergie. Son rôle pourra être diversement apprécié, mais l'on ne peut que s'incliner devant un tel serviteur de son pays.

Il faut attendre

L'ouest se montre très optimiste sur les perspectives de récolte pour l'automne prochain. A l'heure actuelle, le grain vient bien. Sans doute vaut-il toujours mieux se montrer optimiste que pessimiste. C'est le seul principe qui rende la vie tenable dans l'ouest. Toutes prédictions sur

Le maire Bettez invite M. l'échevin Carignan à se présenter en juillet

Ecraisé par un chaland

De notre correspondant: Lac Mékinac, 14 — Oliver Richard, de St-Joseph de Mékinac, un employé de la St-Maurice Lumber Co., au Lac Mékinac, a été victime d'un grave accident qui nécessitera peut-être l'amputation du bras droit. Il était occupé à travailler à la réparation d'un chaland et se trouvait à travailler au-dessous quand les appuis, soutenant le chaland, firent défaut. Le chaland s'écrasa sur Oliver Richard. Il eut la main et le bras droit terriblement écrasés et a été d'urgence transporté à l'hôpital St-Joseph, de Trois-Rivieres.

COMMENT A ETE FAIT CET ENGAGEMENT?

Jeffrey Veillette agissait-il en son nom personnel ou pour une compagnie dont il est membre.

EN DELIBERE

L. Lefebvre, de Ste-Sophie de Lévis, a-t-il été engagé par Jeffrey Veillette personnellement ou par Jeffrey Veillette agissant au nom de Veillette & Frères et Vandy. Tous principal que l'honorable juge Duplessis est appelé à décider dans une cause de L. Lefebvre contre Jeffrey Veillette qui repose sur une réclamation de \$254.75 de commissions pour recrutement de bucheurs.

Voici ce que prétend Lefebvre: En octobre 1923, à Ste-Sophie de Lévis, ses services furent requis par Jeffrey Veillette pour recruter des bucheurs pour les chantiers de Forêt et Vandy. On devait lui donner une commission de 25 sous par corde de bois que bucheait chaque homme ou une commission de \$2.00 par bucheur recruté si ce dernier travaillait au mois. A diverses reprises, le 10 octobre 1923,

le 17 octobre 1923, le 21 octobre 1923, il engagea en tout 35 hommes qui se rendirent aux chantiers de Jeffrey Veillette & Frères et Vandy. Tous travaillèrent à tant la corde ou à \$80.00 par mois. C'est pourquoi il réclame sa commission à 25 sous la corde de bois buché ou à \$2.00 par bucheur travaillant au mois. A ces prétentions de Lefebvre, Jeffrey Veillette répond qu'il agissait au nom de Veillette & Frères Ltée et que cela était à la connaissance de Lefebvre. Il a engagé ce dernier, mais pour le compte de Veillette & Frères, Ltée. C'est vrai qu'il a promis une commission de 25 sous par corde. On a admis lui, ils ont refusé de bucher à ce prix et ont exigé trois piastres de la corde. La compagnie Veillette & Frères Ltée a payé trois piastres par homme engagé pour elle. Jeffrey Veillette & Frères, Ltée.

Le tribunal a pris la cause en délibéré.

Mouvement des navires

Table with columns: Arr. Vers Montréal, Dép. 13 mai, A. M., 6.15, 10.55, 2.10, 2.55, 4.00, 4.20, 4.20, 4.45, 5.40, 12.35, 1.30, 6.40, 9.00, 12.10, 2.00, 8.20, 14 mai, A. M., 1.55, 3.40, 4.05, 4.40, Niveau de l'eau 36.11

les résultats de la prochaine récolte doivent être acceptés avec une certaine réticence. Il n'est point de pays au monde où le rendement final soit plus aléatoire. Maintes et maintes fois on a vu la grêle, le vent ou d'autres causes ruiner une récolte qui promettait la fortune.

L'ouest n'est sûr de sa moisson que quand les batailles sont faites.

Dans une vive réponse, il lui demande de suivre son exemple de 1921 et de se faire juger par le peuple.

BUREAU DE CONSULTATION

En réponse à la déclaration de l'échevin Arthur Carignan, parue hier dans Le Nouvelliste, concernant son attitude sur la fermeture de la rue Notre-Dame et celle du maire Bettez sur cette dernière question, ce dernier nous transmet une dernière réplique à l'échevin Carignan. "Je m'aperçois, cher M. Carignan, que vraiment celui qui pond vos articles n'est guère plus intelligent que vous si j'en juge par votre entrefilet d'hier dans "Le Nouvelliste" en réponse à ma déclaration parue dans le même journal le 12 mai courant. "Vous me prophétisez mon départ de l'hôtel-de-ville pour le mois de juillet prochain. Là-dessus, je dois vous dire qu'il n'y aurait pas de déshonneur à cela si le public en juge ainsi. Mais laissez-moi vous assurer que si j'ai fait quatre termes au conseil de ville, le public jugera qu'un terme est même trop long pour un échevin acrobate comme vous et que vous trouvez difficilement le moyen d'ajuster la fin de votre terme de faire blanchir votre petit nègre. "Si réellement vous avez le courage que vous afficher, vous ferez comme moi en 1921 lorsque j'ai démissionné deux ans avant que mon terme fut expiré afin de fournir aux contribuables l'occasion de m'approuver ou de me désapprouver. "Faites-en donc autant. Mais pour cela il vous faudra être plus brave que vous l'avez été jusqu'ici et ne pas craindre de motiver votre vote au public, qui, j'en suis sûr, vous en tiendra compte." "En tout cas, au revoir au mois de juillet prochain si vous avez le cœur de donner votre démission et de venir devant le peuple."

UNE FETE DES HOTELIERS A LEUR Foyer

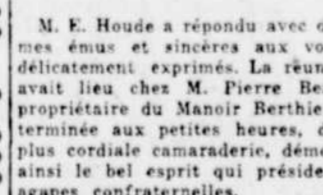
L'Association des Hoteliers de notre ville rend hommage à la carrière de son vice-président.

UNE BELLE FETE

L'Association des hôteliers de T.-R. a été à l'honneur, hier soir, à l'hôtel Victoria, lors d'un banquet donné en l'honneur de M. Ernest Houde, vice-président de l'association locale et doyen des hôteliers de la ville. La fête a été des plus réussies grâce à l'initiative des organisateurs C.-E. Pagé et C.-H. Moineau. On sait que M. Houde a vendu dernièrement à M. Alf. Dery son établissement connu sous le nom d'hôtel Victoria. C'est à l'occasion de la sortie de M. Houde de l'association que les membres ont cru bon de souligner par une réunion des plus joyeuses les excellentes qualités de M. E. Houde qu'ils considéraient comme un ami dévoué. Des discours ont été prononcés par les invités d'honneur, M. le notaire Mercier député et M. Arthur Bettez, maire des T.-R., Chs E. Pagé, président, C. H. Moineau, secrétaire.



M. Ernest Houde, doyen des hôteliers des Trois-Rivieres, que ses amis ont été à l'occasion de ses 35 ans de vie active aux Trois-Rivieres.



M. E. Houde a répondu avec des termes émus et sincères aux vœux si délicatement exprimés. La réunion qui avait lieu chez M. Pierre Beaudoin, propriétaire du Manoir Berthier, s'est terminée aux petites heures, dans la plus cordiale camaraderie, démontrant ainsi le bel esprit qui préside à ces agapes confraternelles. Etaient présents: M. le notaire Mercier, député, M. Arthur Bettez, maire des T.-R., M. Chs E. Pagé, président, M. E. Houde, C. H. Moineau, L. P. Gouin, M. Girard, Alide Garceau, Pierre Beaudoin, Alf. Dery, Lucien Dufresne, Stuart Baptist, Didace Dufresne, Lucien Dufresne, Art. Dufresne, fils, Art. Dufresne, père, Eddy Martin, etc.

Grève votée

Bruxelles, 14.—Quatre vingt treize pour cent des 51,000 mineurs des houilles belges ont voté la grève si les compagnies rejettent leur proposition d'accepter une réduction de salaires de 5 pour cent à condition qu'une seconde réduction de 5 pour cent soit projetée pour le mois de juin soit abandonnée.

L'ouest n'est sûr de sa moisson que quand les batailles sont faites.

GRAND'MERE ACHETE DES OBLIGATIONS

La Commission Scolaire emploie son fonds d'amortissement scolaire à acheter des obligations.

EXAMEN DENTAIRE

(De notre correspondant) Grand-Mère, 14 — Une séance régulière importante de la Commission Scolaire de notre ville a été tenue. Des questions importantes relatives au placement des fonds d'amortissement de la Commission ont été réglées, de même que plusieurs autres affaires urgentes. Le secrétaire M. l'avocat Auguste Desjardins donna d'abord lecture des offres de quelques prêteurs pour le placement des fonds d'amortissement de cette corporation. Des motions furent ensuite proposées et adoptées comme suit: Fonds d'amortissement sur l'emprunt de \$100,000.00 échéant le premier mai 1926, places comant \$2,900.00 d'obligations de la ville de La Sarre à 100.75; \$3,200.00 d'obligations de la ville de Montréal; et \$3,500 d'obligations de la ville du Cap de la Madeleine.

Une résolution fut ensuite adoptée à l'effet qu'une partie des fonds d'amortissement au montant de \$3,050.00 destinés à acquitter l'emprunt de \$40,000.00 de la Commission et échéant le 2 janvier 1928, soit appliquée à l'achat des obligations suivantes: \$1,031.00 d'obligations de la ville de Hamilton échéant le premier mai 1927 et enfin \$500.00 d'obligations de North York échéant en mars 1927.

Une autre résolution fut également adoptée à l'effet qu'une partie des fonds d'amortissement destinés à payer l'emprunt de cette corporation au montant de \$24,000.00 échéant le 15 nov. 1931, soit appliquée à acheter les valeurs suivantes: \$1,000.00 d'obligations de la Corporation Scolaire de Donnacona, \$600.00 d'obligations de la Corporation Scolaire de Grand-Mère, échéant en août 1929, \$1,300.00 échéant en août 1930, \$4,400.00 échéant en août 1931; \$500.00 d'obligations de la Corporation Scolaire de Québec et aussi \$500.00 de la Corporation Scolaire de Ste-Agathe.

Il fut aussi décidé que les fonds d'amortissement destinés à acquitter l'emprunt de \$35,000.00 de cette corporation échéant le premier septembre 1928 soient appliqués à l'achat des obligations qui suivent: \$6,000.00 d'obligations de la Corporation Scolaire de Grand-Mère, échéant en août 1934; \$1,000.00 d'obligations de la Corporation Scolaire de Shawinigan Falls. Aussi décidé qu'une partie des fonds d'amortissement destinés à rembourser l'emprunt de \$30,000.00 de cette corporation échéant le 2 janvier 1932, soit appliquée à acheter les valeurs suivantes: \$5,000.00 d'obligations de la Commission des Ecoles Protestantes de Montréal.

Le secrétaire est ensuite autorisé à faire l'achat des livres de récomense qui seront distribués aux élèves à la fin de l'année. Les docteurs Emile Venues, Hervé Lemay et Réginald Lafontaine, sur demande de la Commission, font des offres à l'effet d'examiner les dents des élèves de nos institutions scolaires de 9 heures à midi, durant le temps requis pour pouvoir passer tous les élèves, moyennant une rétribution pour chacun de dentistes, de \$5.00 par avant-midi. Chaque dentiste pourrait examiner de 12 à 15 enfants par avant-midi. Le travail complet a été accompli dans environ 15 avant-midis. Une résolution est alors adoptée acceptant les conditions faites par les dentistes de la ville et retenant leurs services. Les membres de la Commission Scolaire décident ensuite d'augmenter de 15 dollars par mois le salaire de MM. Elzéar et Adem Grenier de la Commission.

Une offre de \$700 est casuée faite à la ville de Grand-Mère comme rétribution pour l'emploi du rouleau de la ville par la Commission pendant un temps. Les membres du Conseil de notre ville sont ensuite priés d'apporter tout le soin nécessaire à la confection du prochain rôle d'évaluation, étant donné que la commission scolaire confectionne ensuite le sien d'après celui de la ville. La commission offre aussi de défrayer une partie du coût de la confection du dit rôle.

Décès de M. R. Parent

Nous apprenons le décès de M. Richard Parent, 14 rue Des Prisons, survenu hier, à l'âge de 67 ans et 5 mois. Outre son épouse le défunt laisse trois frères, MM. Ben Parent, de Québec, Thomas Parent, Québec et M. A. E. Parent, marchand de cette ville. Quatre sœurs, Mmes Richard Boisjoli, Québec, Vve Emile Turcotte, de cette ville, Mme W. Gouin, Montréal, et Mme Agnès Robillard, Conn. E.-U.

Brûlés vifs

San Jose, Costa Rica, 14.—Le lieutenant Watson et le sergent Henson de l'armée américaine ont été tués au cours d'un terrible accident survenu à San Jose. L'aéroplane dans lequel ils se trouvaient venait de la zone du canal de Panama, quant tout à coup passant au dessus de San Jose, la machine tomba sur le sol et prit feu immédiatement. Les morts appartenant à la force aérienne de la zone du Canal de Panama. Le nom du premier Lieutenant Arthur G. Watson figure sur la liste du directeur militaire de l'édition de mars comme membre de la force aérienne américaine au camp France. Il était né à Maryland, le 24 septembre 1896 et il avait servi pendant quelques temps dans la compagnie D du 1er Régiment d'Infanterie de la Garde Nationale du Connecticut.

Pinedo à Rangoon

(Presse Canadienne) Rangoon, Birmanie, 14.—Le commandeur de Pinedo est arrivé ici d'Alaska à 10.30 ce matin. Le commandant est à faire une escale jusqu'à Japon et l'Australie. Son départ s'est fait en Italie il y a quelques jours à peine.

UN SYSTEME D'ALARME DES PLUS EFFICACES

Le conseil, les manufacturiers et les banquiers assistent à une démonstration fort intéressante au poste, hier.

ATTENTAT IMPOSSIBLE

Le conseil, les manufacturiers et les banquiers de notre ville ont pris part à une démonstration qui a eu lieu au poste de police No. 1, M. Adams Crowhurst, de la "Northern Electric". Ce nouveau système est appelé, à dénombrer M. Crowhurst, à assurer la protection de la propriété publique d'une façon inconnue jusqu'ici, de même qu'à assurer un service de police de tous les instants pour la propriété privée et la vie des gens. Le système qui est connu sous le nom de "Police Signaling System" consiste dans un certain nombre de boîtes d'alarme du genre des boîtes d'alarme du département des incendies, mais chacune portant un numéro déterminé dans les rues, les édifices publics ou ailleurs. Elles reçoivent un mécanisme de signalement, et des téléphones reliés par fil au poste de police ou sur un pupitre spécial installé en un endroit quelconque de la rue. Ces boîtes, chacune portant un numéro déterminé, sont installées en divers endroits dans les rues, les édifices publics ou ailleurs. Elles reçoivent un mécanisme de signalement, et des téléphones reliés par fil au poste de police ou sur un pupitre spécial installé en un endroit quelconque de la rue. Ces boîtes, chacune portant un numéro déterminé, sont installées en divers endroits dans les rues, les édifices publics ou ailleurs. Elles reçoivent un mécanisme de signalement, et des téléphones reliés par fil au poste de police ou sur un pupitre spécial installé en un endroit quelconque de la rue.

Supposons par exemple qu'un banquier entre dans une banque et demande au commis, à la pointe du revolver, de lui remettre de l'argent. Le commis n'aura qu'à appuyer sur un bouton. Ce bouton fait actionner l'appareil et le poste est averti par le même système automatique que le précédent qu'il y a un attentat à telle banque. Cette banque est reconnue par le numéro enregistré au poste. Une grande carte au-dessus du bureau de l'opérateur au poste de police indique quel numéro, dans 23, correspond à telle banque, par exemple, la Banque Canadienne Nationale. Des policiers sont immédiatement dépêchés sur les lieux, et par le système des boîtes dans les rues, tous les policiers en devoir peuvent être appelés à la banque où être mis au courant de ce qu'ils doivent faire.

Enfin, pour les manufactures ou les édifices où les gardiens de nuit doivent s'enregistrer toutes les heures, il y a aussi des boîtes où est enregistré le système aujourd'hui en vigueur, le gardien s'enregistre toutes les heures, mais s'il est assommé ou tué, comme le cas est arrivé au malheureux Clarke à Montréal, il y a quelques mois, c'est que le lendemain, lorsque les employés retournent à la manufacture on s'en aperçoit. Mais avec le nouveau système, le poste de police pourra s'apercevoir qu'à telle heure le gardien n'est pas enregistré, et le chef ou l'officier en charge pourra immédiatement envoyer un homme enquêter. Des attentats pourront ainsi être évités, et la capture de bandits rendue plus facile.

Nombres sont ceux qui ont assisté à la démonstration d'hier après-midi, et tous l'ont hautement appréciée. Les plus intéressés étaient naturellement le chef Jules Vachon, de notre ville, et le chef J.N. Longval, de Shawinigan Falls.

Beau concert

Mme Gedin Brault, la brillante cantatrice canadienne et M. Victor Brault le distingué baryton canadien qui ont donné hier soir un recital de chant dans la salle de l'hôtel de ville ont remporté un beau succès. Mme Gedin Brault qui est très avantageusement connue et appréciée aux Etats-Unis et au Canada s'est fait applaudir à maintes reprises. Son interprétation est digne de tout éloge. Douée d'un voix d'un timbre agréable elle sait se servir avec souplesse. Elle a plus de beaucoup au cours d'interprétations parfaites.

M. Victor Brault s'est fait entendre avec un succès marqué. Sa voix est généralement timbrée, belle et est chantée de façon artistique. Il a fait preuve de qualités précieuses: émission vocale et diction excellentes et chanta avec goût. Le talent et la haute culture de ces artistes furent appréciés à leur mérite par un auditoire choisi.

Les "colonials"

(Presse Canadienne) Londres, 14 — Le "Morning Post", parlant de la réorganisation projetée du Colonial Office, dit qu'il doute que le mot "colonial" employé pour désigner ce ministère, puisse réellement bléver les susceptibilités des dominions d'outremer. "Cette agitation autour d'un simple mot nous semble puérile et superficielle", écrit ce journal.

Bill sanctionné

(Presse Canadienne) Londres, 14.—La sanction royale a été accordée, hier, au bill comportant le retour à la patrie d'or en Grande Bretagne, à la suite de la troisième lecture et du passage de cette mesure à la chambre des lords, où elle ne provoque aucune discussion.

Automobile

Vendue pour cause de santé. Si vous voulez acheter un "Master Six" McLaughlin Buick, Sedan, à 5 places et faire un bon marché, allez voir M. Isola, 91 Notre-Dame. Tél. 182-m.

Souffrez-vous de névralgie, de maux de tête ou de digestion difficile? Faites examiner votre bouche aux rayons X, absolument sans douleur et sans danger.

Voyez le Dentiste F. HOUDE, 158a Notre-Dame Trois-Rivieres

FUNERAILLES IMPOSANTES DE Mme LAMPRON

Le maire et tous les échevins assistent aux funérailles de Mme Lampron, épouse de l'échevin Lampron.

UNE GRANDE FOULE

En l'église Notre Dame des Sejs. AL. Agresse, on en lieu ce matin les funérailles de Mme Auréa Descoeurs, épouse de M. l'échevin J. D. Lampron au milieu d'une nombreuse assistance. M. J. A. Thompson tenait l'organe. Le service a été chanté par M. Fabien Henri Melançon, curé du Sacre-Coeur à Shawinigan, cousin de la défunte assisté des Révérends Pères Marie Theodora, O.F.M. et André Marie, O.F.M. Pendant le service des messes basses ont été dites aux autels latéraux par Mgr Duguay, curé de St-Barnabé et M. l'abbé R. Lamypraire de St-Barnabé.

Les porteurs étaient M. Antonio Descoeurs frère de la défunte; ses beaux-frères MM. Denis Cadorette, Dionnet Larivière, Arthur Brousseau, Albert Lottinville et Alfred Béland. Conduisaient le deuil de Mme Lampron, son époux M. J. D. Lampron, son fils M. Roger Lampron; ses filles Mlle Ida Emelia, Irène, Laurette, Gertrude, Estelle et Yvette Lampron; son père M. Pierre Descoeurs; son frère M. Joseph Descoeurs; ses beaux-frères M. M. Arthur Gélinas, St-Benoît et Napoleon Lacerte Louisviller; ses oncles, MM. Alfred Mallette, Adlard Matteau, Grand-Mère, Joseph Jutra, Asbestos, J. Bte. Mallette, Yamachicho, Donald Balaiver, Onésime Descoeurs, St-Etienne, Léonard Melançon et Frédéric Melançon St-Barnabé; ses cousins MM. Gédéon Labiano, Shawinigan, Joseph Gélinas Shawinigan, J. V. Mallette Shawinigan, J. Menard Shawinigan, Napoleon Brossard, Hormidas Grand-Mère, O. Melançon, Grand-Mère, Jean Baptiste Melançon, Grand-Mère, O. Melançon, Grand-Mère, J. D. Matteau, Grand-Mère, Albert Matteau, Grand-Mère, E. Mallette, Alphonse Melançon, St-Barnabé, Wéllis Boisvert, Ramo Côté, Napoleon Boucher, Edouard Plamondon et P. E. Chénais.

On remarquait dans l'assistance Honneur le maire Art. Bettez, Messieurs les échevins F. X. Micholin, Ed. Lacroix, A. Dubé, U. Carignan et J. B. Loranger, M. A. Balleau greffier de la Cité, les docteurs J. C. Gélinas, de Bellemare, MM. Maurice Duplessis, avocat, B. H. Robichon avocat, Art. Nord-Beth trésorier, J. C. Rousseau, Thos. Bourneval, J. L. Fortin, le chef J. Vachon, les capitaines Bellemare et Coassette, M. Argente Aubry, S. Descoeurs, J. Bte Bédouin, J. B. Goulet, Nap. Germain, N. Lamy, Geo. Farley, Caliste Hebert, A. Parent, J. L. Morin, A. Mallette, Camille Duguay, E. Cadorette, P. Guillemette, P. Hamel, Leo Lambert, J. A. Grenier, D. Lavoisier, H. Gélinas, T. Martin, A. Mattheu, J. T. Gélinas, E. Michelin, W. Hamelin, Jov. Apotte, N. E. Chénais, Al. Froesecher avocat, Henri Gauthier, Art. Guilbert, A. Label, D. Gauthier, P. Macneave, Alide Garceau, D. Larivière, H. P. Lord, Maurice Gélinas, J. A. Gruninger, E. Dupont, J. B. Archambault, E. S. Germain, Paul Bourque, L. Cormier, J. Gauthier, L. Ringue, C. Matteau, G. Gélinas, D. Blanchette, N. Duchesne, V. Tremblay, Almé Gagnon, Art. Menard, Ed. Bellefeuille, M. Diamond, E. Vincent, A. Gauthier, L. Villeneuve et une foule d'autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Louis dans le terrain de famille.

DOMINION STORES Ltd

La chaîne d'épicerie du Canada. Nous vous faisons économiser

Table with columns: SUCRE GRANULE, LANTIC, 10 lbs pour 0.73, KELLOGG'S All-bran le paquet 0.22, KELLOGG'S PEP le paquet 0.14, SALADE aux fruits Del Monte, 15 oz 0.37, SARDINES Brunswick 5 boîtes pour 0.25, RACHIDES en écailles bien rôties, la lb 0.19, SAVONS de cuisine 10 pour 0.59, SAVONS PLANTOL 3 pour 0.25, FROMAGE Canadien doux, la lb 0.25, BEURRE FRAIS, pasteurisé, la lb 0.37, KELLOGG'S Shredded Krumblez, 2 pour 0.27, FLOCONS MAIS, de Kellogg's, 3 btes pr 0.35, MARMELADE à l'orange de Sherriff chaud, 4 lbs 0.69, BISCUIT AU BLE Shredded Wheat 2 btes pour 0.25, MIEL de sarrasin Beekist, chaud 5 livres pour 0.59, COCOA "Richmello" bte de 1-2 livre 0.21, NANAS de la saison 19 et 28, FROMAGE Canadien "Fort" 0.35

43 Des Forges, 443 St-Maurice

# LE PAYS SERA SAUVE PAR UNE STRICTE ECONOMIE

## Dans son discours aux actionnaires du C.P.R., M. E. W. Beatty insiste sur les devoirs de l'heure présente

### NOUVELLISTE

Comme nous l'avons annoncé déjà, l'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie Canadienne du Chemin de Fer, qui s'est tenue hier soir, a été présidée par M. E. W. Beatty, président de la compagnie. M. E. W. Beatty a été adopté à l'unanimité et des applaudissements ont salué la fin de son discours.

On procéda ensuite à l'élection de quatre directeurs pour un terme de quatre ans.

Le terme de M. E. W. Beatty, de M. Charles R. Hooper et de M. Charles R. Hooper a été prolongé jusqu'à la fin de l'année.

Tous quatre furent réélus à l'unanimité, puis l'assemblée prit fin.

#### DISCOURS DE M. BEATTY

Monsieur E. W. Beatty, président de la compagnie, a parlé comme suit:

Le rapport des opérations de la Compagnie durant l'année que nous étudions est en votre possession depuis quelque temps et le résultat des opérations au cours de cette année doit, dans l'opinion des directeurs être jugé satisfaisant, eu égard aux conditions actuelles. Une diminution très substantielle dans les recettes brutes a été constatée dans l'organisation du transport des marchandises qui ont été affectées de façon satisfaisante dans ce qui concerne la propriété de la compagnie. Cette diminution dans les recettes brutes a été causée par une diminution dans le mouvement du grain et de la farine, conséquence d'une récolte moins abondante dans l'Ouest; elle a aussi été causée par une diminution dans le volume de transport des articles fabriqués, rendue inévitable par la dépression qui a marqué la dernière partie de l'année.

Le volume du tonnage transporté durant l'année a été de 25,776,286, ce qui veut dire une diminution de 2,076,608 sur l'année précédente. Ceci s'explique par les dépressions que nous indiquons plus haut.

#### LE TRANSPORT DU GRAIN

La dépression de l'automne dernier a été maintenue et il y a eu beaucoup moins de grain à transporter de l'Ouest au Canada au commencement de 1925 qu'au commencement de 1924. Tous ces facteurs réunis ont occasionné une diminution dans les recettes brutes de la compagnie, diminution qui se reflète dans le chiffre de l'année, pour les trois premiers mois de l'année, à \$1,673,712. La diminution des recettes nettes a été de \$593,368.

Toutefois, la diminution dans les recettes brutes a été apparemment moindre durant le mois d'avril, ce qui donne lieu de croire que les conditions vont s'améliorer.

Si la moisson est bonne cette année, principalement dans l'Ouest du Canada, on peut espérer que les opérations de l'année seront satisfaisantes.

#### CE N'EST PAS NORMAL

Cependant, je manquerais grandement à mon devoir si je ne faisais pas remarquer aux actionnaires que le trafic océanique aussi bien que celui par rail n'a pas atteint ses proportions normales. Et tant que ces proportions ne seront pas atteintes les dépenses de la compagnie pour le capital, le matériel et les opérations en général devront être réduites en autant que cela sera possible sans compromettre la haute réputation et le prestige que la compagnie a toujours maintenus en tant que médium de transport.

Il n'y a pas autre chose qui mérite de longs commentaires dans les recommandations que l'exécutif a faites, ce qui concerne la politique à suivre pendant l'année qui vient.

#### LES EMBRANCHEMENTS

Le programme de construction d'embranchements auquel on demande que vous donniez votre approbation est modeste et ne sera poussé qu'en autant que la nécessité et les conditions financières le justifieront.

#### LES TAUX

Les actionnaires auront remarqué l'importance que donne le rapport à la situation du transport des marchandises au Canada. J'avais exposé qu'avant cette réunion le gouvernement aurait proposé des mesures concernant les taux de la passe du Nord-Ouest. Jusqu'ici rien n'a transpiré du caractère de la législation qu'il entend adopter.

Même si la chose était possible, il serait malhabile de ma part de basarder des prédictions là-dessus ou de commenter la situation plus que je l'ai fait dans le rapport annuel. Ce rapport représente l'opinion de vos administrateurs concernant les méthodes qui devraient être suivies afin d'assurer la création d'une échelle de taux convenable au Canada, libre de toute discrimination injuste ou accablante, et en même temps équitable à l'égard des intérêts de transport dans le pays.

La presse a sans doute mis les actionnaires au courant du projet que j'ai soumis au gouvernement de subventionner une ligne de chemin de fer à l'Est afin de contrôler les taux de transport. Ce projet est dans ce qu'il est devenu d'appeler le "contrat" Peterson, a été fait public sans aucune référence à cette compagnie, ce qui fait que je suis informé, à toute autre compagnie de navigation canadienne ou anglaise.

La nouvelle que cette politique avait été inspirée par le rapport d'un re-

présentant du gouvernement a depuis été démentie. Je fais cependant que la politique adoptée par le rapport est généralement insensée à l'heure présente, de la part des compagnies faisant affaires dans les ports canadiens un exposé complet de leurs opérations.

C'est une étrange coïncidence que le mouvement ait choisi ce moment pour contrôler les taux de transport, quand il est au début de toutes les compagnies, et le gouvernement aurait pu s'en assurer, que durant ces deux dernières années le transport des marchandises a donné de bien piteux résultats financiers. Vos administrateurs ont d'avis que la publication de ce rapport constitue le procès des compagnies devant l'opinion, et c'est aujourd'hui, en accord avec les autres lignes membres de la conférence de l'Atlantique du nord, expose le plus complètement possible les conditions de trafic et les résultats des opérations de votre compagnie subsidiaire, le Canadian Pacific Steamship.

Cet exposé démontre une idée plus exacte de la situation, qu'il modifie ou non la politique du gouvernement.

Durant ces dernières années, vos administrateurs ont constamment montré la nécessité d'une politique agressive d'immigration, afin de hâter le développement de ce pays. Les progrès qu'on a obtenus sont satisfaisants. Pour les trois premiers mois de cette année il ont été 24,000 immigrants, contre 23,500 immigrants au même période l'an dernier.

Bien qu'il n'y ait rien d'essentiellement déficient dans les lois d'immigration de ce pays, nous avons apparemment souffert d'un manque d'entente entre les politiques de la Grande-Bretagne et du continent. Le président des chemins de fer nationaux et moi-même avons fait récemment des représentations à ce sujet et je crois qu'elles auront pour effet de resserrer la coopération entre les administrateurs de l'Etat et les agences de transport et d'immigration et de mettre fin aux délais qui ont retardé l'écoulement des permis.

Il nous est permis néanmoins d'attendre et mieux et plus de l'avenir. L'immigration des îles britanniques se fait plus active, les demandes d'information des Etats-Unis plus nombreuses et il en va de même des pays européens.

Comme vous le savez, votre compagnie n'a pas ménagé ses efforts pour activer la colonisation et en dépit du peu de progrès qu'elle a pu faire, l'importance d'une plus grande immigration est si manifeste que les administrations chargées de cette besogne continueront leur travail bien que les dépenses qu'elles entraînent sont élevées. Bien que la situation générale des chemins de fer n'ait pas matériellement changé depuis que je vous ai adressé la parole, il y a eu, ces mois derniers, une différence sensible dans l'attitude des maisons d'affaires et du public en général à l'égard de ce que l'on appelle notre problème ferroviaire. Attitude bien contraire à l'opinion d'habitude, celle qui a caractérisé jusqu'ici le peuple canadien en ce qui concerne les questions de transport et qui ne peut être que bien vue de tous les Canadiens éclairés.

#### UN SEUL SYSTEME

La position de votre compagnie, sous ce rapport, est presque unique de même que celle dans laquelle elle s'est trouvée pendant plusieurs années en ce qui concerne la situation générale des chemins de fer canadiens. Plusieurs voies des chemins de fer qui formaient aujourd'hui le chemin de fer National n'ont pas été construites comme étant une suite de la conception d'un seul chemin de fer mais ont été conçues et construites pour se concurrencer les unes les autres en tant qu'unités séparées; chacune d'elles en plus, concurrençant avec les voies de votre compagnie. La consolidation a donc eu pour conséquence d'unir ensemble des voies ferrées qui n'ont pas été construites comme un système unique mais qui l'ont été pour se faire la concurrence l'une à l'autre.

#### PAUVRES RESULTATS

Les résultats obtenus n'ont pas appuyés les espérances de ceux qui sont responsables de cette politique et, en conséquence, le fardeau annuel du pays a sans cesse s'alourdissant et prend une importance de plus en plus grave. Il n'y a donc pas à être surpris si la demande pour économie est persistante.

Votre compagnie n'a pas dédaigné le service sur ses lignes importantes et elle n'a pas augmenté sensiblement ses services depuis cinq ans et elle ne peut donc pas être tenue responsable de l'état de choses actuel que vos directeurs, de concert avec les hommes d'affaires du Canada, regrettent sérieusement. Nous avons déclaré que nous serions très heureux de nous unir aux administrateurs des chemins de fer nationaux pour réduire, par une action commune en autant que l'intérêt public et celui des deux compagnies le permettent, le double emploi. Il est probablement vrai que les chemins de fer de cette politique de restriction, qui se fera sentir d'abord dans le service des passagers, s'imposeront justement à une époque où le mouvement des touristes dans chacune des compagnies est le plus considérable et où le nombre considérable de passagers exigera un service de trains qui, dans un autre temps, ne serait pas nécessaire. Je suis absolument en faveur de cette action mutuelle parce que je crois qu'elle est appuyée par le bon sens; mais je ne voudrais pas que l'opinion publique y voie une solution définitive au problème des chemins de fer canadiens.

#### LES COMPAGNIES DE TRANSPORT

Je n'ai pas besoin de vous relater la série des fautes commises par nos compagnies de transport. Il n'est pas nécessaire non plus que je vous répète les remarques qui ont été faites sans succès, de temps à autre, par les membres de votre exécutif dans le but de persuader ceux en charge que leurs méthodes anciennes ne pouvaient résulter qu'en un désastre pour les promoteurs et probablement embarrasser le pays lui-même. La politique successive de sur-construction ajoutée à l'assistance du gouvernement forcé ce dernier à acheter presque toutes les autres compagnies à l'exception de la vôtre et il en est résulté un fardeau qui se fait maintenant lourdement sentir, surtout avec les conditions actuelles de la normale qui prévient actuellement.

Je pense que la situation actuelle est le résultat des fautes commises par les compagnies privées qui possédaient, au commencement et pendant l'ère de prospérité, et qui ont fait croire, en ce qui concerne la propriété privée en est la cause. Une telle affirmation sans exposer les effets de la politique adoptée n'est pas correcte. La cause principale des conditions peu satisfaisantes qui existent actuellement a été, sans aucun doute, l'acceptation de termes à l'égard d'une politique de construction excessive et le déboulement de voies ferrées existant déjà et cela dans presque tous les cas, sinon tous, par le gouvernement ou avec l'assistance du gouvernement et en anticipation de développements plus considérables que ceux dont a profité le Canada. Il ne me semble pas important de déterminer si ces projets ambitieux ont été conçus par le gouvernement du jour ou l'ont été par des compagnies individuelles. Dans chaque cas, l'entreprise a reçu l'aide du gouvernement et l'approbation du peuple, et sans tel support, leur mise à l'œuvre aurait été impossible.

#### SITUATION ACTUELLE

Quant au point de vue plus élevé des relations futures de chacune des deux compagnies on ne doit pas attendre du moins que j'exprime d'autre opinion que celle-ci: la prospérité de votre compagnie étant assurée, vos administrateurs n'ont pas d'autre désir que de voir enfin pointer celle des chemins de fer nationaux et voir disparaître le fardeau que leur mise en opération impose au peuple canadien.

Nous nous proposons de travailler dans la plus grande harmonie avec les chemins de fer nationaux sans oublier les intérêts de votre propriété et je suis en droit de maintenir que la contribution de cette compagnie au développement du pays et l'importance des services qu'elle a rendus et qu'elle rend encore sont entièrement appréciés et reconnus par le gouvernement du Canada. Je suis convaincu que la grande majorité des Canadiens, surtout des hommes d'affaires du pays, ne désire pas voir la compagnie fusionner ou son maintien menacé.

Je ne sache pas que la situation soit telle pour que les actionnaires de cette compagnie craignent ou aient motif de croire qu'en travaillant à la solution des problèmes ferroviaires du pays ils devraient être lésés. Ils ne le seront pas, à moins qu'ils ne soient affectés.

Je voudrais peut-être ajouter qu'aucune proposition, quelle qu'elle soit, de la part de la compagnie ou du gouvernement ou de la part du gouvernement à la compagnie, n'a été faite, sans celle qui a trait à la réduction du gaspillage économique par l'élimination de la courbe de la propriété et du double service de chemin de fer.

La nécessité des dépenses au compte du capital, à cause de l'étendue des opérations de la compagnie, n'est pas le besoin du maintien de balances substantielles d'argent, ont été mentionnées dans les rapports des dernières années. Bien que les exigences de la situation actuelle demandent la plus grande économie, tout en conservant le matériel et les engagements des années précédentes, en ce qui concerne les dépenses au compte du capital, doivent être rencontrés. Pour cette raison vos directeurs ont cru bon d'émettre un stock de débentures consolidées de \$10,000,000 à 4 pour cent, émission que vous avez précédemment approu-

#### ON EST ALLE TROP VITE

Tel que je comprends la situation, l'administration privée n'a pas fait défaut, mais ces entreprises étaient tellement trop avancées pour les besoins du pays à cette époque ou pour ses besoins futurs immédiats, que leur faillite était presque inévitable. Il n'a pas de doute non plus, que la situation est aggravée par le désappointement ressenti par un grand nombre de personnes existantes, il existe un profond désir de pratique des économies chez les pays ou de paiements différés sur les terrains vendus. Chacune de ces émissions a été vendue facilement et à des prix raisonnables.

Depuis que le rapport annuel vous est parvenu, la compagnie a éprouvé une grande perte par la mort de sir Augustus M. Nanton, décédé le 25 du mois dernier. Sir Augustus a été un ami loyal de la compagnie pendant plusieurs années, un directeur depuis 1914 et un membre du comité exécutif depuis 1923. C'était un homme doué d'excellentes qualités tant de l'esprit que du cœur, consciencieux au suprême degré, d'une grande courtoisie et d'une intégrité à toute épreuve, donnant sans cesse tous ses efforts pour sauvegarder les intérêts de la compagnie ou de tout autre corps affilié chaque fois que le besoin s'en faisait sentir. Il possédait un jugement sûr dans toute question commerciale ou financière.

En terminant, M. Beatty a fait l'éloge des directeurs pour la loyauté avec laquelle ils avaient vu aux intérêts de la compagnie. Il félicita aussi tous les employés de la compagnie pour les services rendus.

#### POSITION UNIQUE DU C.P.R.

La position de votre compagnie, sous ce rapport, est presque unique de même que celle dans laquelle elle s'est trouvée pendant plusieurs années en ce qui concerne la situation générale des chemins de fer canadiens. Plusieurs voies des chemins de fer qui formaient aujourd'hui le chemin de fer National n'ont pas été construites comme étant une suite de la conception d'un seul chemin de fer mais ont été conçues et construites pour se concurrencer les unes les autres en tant qu'unités séparées; chacune d'elles en plus, concurrençant avec les voies de votre compagnie. La consolidation a donc eu pour conséquence d'unir ensemble des voies ferrées qui n'ont pas été construites comme un système unique mais qui l'ont été pour se faire la concurrence l'une à l'autre.

#### UN SEUL SYSTEME

La position de votre compagnie, sous ce rapport, est presque unique de même que celle dans laquelle elle s'est trouvée pendant plusieurs années en ce qui concerne la situation générale des chemins de fer canadiens. Plusieurs voies des chemins de fer qui formaient aujourd'hui le chemin de fer National n'ont pas été construites comme étant une suite de la conception d'un seul chemin de fer mais ont été conçues et construites pour se concurrencer les unes les autres en tant qu'unités séparées; chacune d'elles en plus, concurrençant avec les voies de votre compagnie. La consolidation a donc eu pour conséquence d'unir ensemble des voies ferrées qui n'ont pas été construites comme un système unique mais qui l'ont été pour se faire la concurrence l'une à l'autre.

#### PAUVRES RESULTATS

Les résultats obtenus n'ont pas appuyés les espérances de ceux qui sont responsables de cette politique et, en conséquence, le fardeau annuel du pays a sans cesse s'alourdissant et prend une importance de plus en plus grave. Il n'y a donc pas à être surpris si la demande pour économie est persistante.

Votre compagnie n'a pas dédaigné le service sur ses lignes importantes et elle n'a pas augmenté sensiblement ses services depuis cinq ans et elle ne peut donc pas être tenue responsable de l'état de choses actuel que vos directeurs, de concert avec les hommes d'affaires du Canada, regrettent sérieusement. Nous avons déclaré que nous serions très heureux de nous unir aux administrateurs des chemins de fer nationaux pour réduire, par une action commune en autant que l'intérêt public et celui des deux compagnies le permettent, le double emploi. Il est probablement vrai que les chemins de fer de cette politique de restriction, qui se fera sentir d'abord dans le service des passagers, s'imposeront justement à une époque où le mouvement des touristes dans chacune des compagnies est le plus considérable et où le nombre considérable de passagers exigera un service de trains qui, dans un autre temps, ne serait pas nécessaire. Je suis absolument en faveur de cette action mutuelle parce que je crois qu'elle est appuyée par le bon sens; mais je ne voudrais pas que l'opinion publique y voie une solution définitive au problème des chemins de fer canadiens.

#### LES COMPAGNIES DE TRANSPORT

Je n'ai pas besoin de vous relater la série des fautes commises par nos compagnies de transport. Il n'est pas nécessaire non plus que je vous répète les remarques qui ont été faites sans succès, de temps à autre, par les membres de votre exécutif dans le but de persuader ceux en charge que leurs méthodes anciennes ne pouvaient résulter qu'en un désastre pour les promoteurs et probablement embarrasser le pays lui-même. La politique successive de sur-construction ajoutée à l'assistance du gouvernement forcé ce dernier à acheter presque toutes les autres compagnies à l'exception de la vôtre et il en est résulté un fardeau qui se fait maintenant lourdement sentir, surtout avec les conditions actuelles de la normale qui prévient actuellement.

Je pense que la situation actuelle est le résultat des fautes commises par les compagnies privées qui possédaient, au commencement et pendant l'ère de prospérité, et qui ont fait croire, en ce qui concerne la propriété privée en est la cause. Une telle affirmation sans exposer les effets de la politique adoptée n'est pas correcte. La cause principale des conditions peu satisfaisantes qui existent actuellement a été, sans aucun doute, l'acceptation de termes à l'égard d'une politique de construction excessive et le déboulement de voies ferrées existant déjà et cela dans presque tous les cas, sinon tous, par le gouvernement ou avec l'assistance du gouvernement et en anticipation de développements plus considérables que ceux dont a profité le Canada. Il ne me semble pas important de déterminer si ces projets ambitieux ont été conçus par le gouvernement du jour ou l'ont été par des compagnies individuelles. Dans chaque cas, l'entreprise a reçu l'aide du gouvernement et l'approbation du peuple, et sans tel support, leur mise à l'œuvre aurait été impossible.

#### SITUATION ACTUELLE

Quant au point de vue plus élevé des relations futures de chacune des deux compagnies on ne doit pas attendre du moins que j'exprime d'autre opinion que celle-ci: la prospérité de votre compagnie étant assurée, vos administrateurs n'ont pas d'autre désir que de voir enfin pointer celle des chemins de fer nationaux et voir disparaître le fardeau que leur mise en opération impose au peuple canadien.

Nous nous proposons de travailler dans la plus grande harmonie avec les chemins de fer nationaux sans oublier les intérêts de votre propriété et je suis en droit de maintenir que la contribution de cette compagnie au développement du pays et l'importance des services qu'elle a rendus et qu'elle rend encore sont entièrement appréciés et reconnus par le gouvernement du Canada. Je suis convaincu que la grande majorité des Canadiens, surtout des hommes d'affaires du pays, ne désire pas voir la compagnie fusionner ou son maintien menacé.

Je ne sache pas que la situation soit telle pour que les actionnaires de cette compagnie craignent ou aient motif de croire qu'en travaillant à la solution des problèmes ferroviaires du pays ils devraient être lésés. Ils ne le seront pas, à moins qu'ils ne soient affectés.

Je voudrais peut-être ajouter qu'aucune proposition, quelle qu'elle soit, de la part de la compagnie ou du gouvernement ou de la part du gouvernement à la compagnie, n'a été faite, sans celle qui a trait à la réduction du gaspillage économique par l'élimination de la courbe de la propriété et du double service de chemin de fer.

La nécessité des dépenses au compte du capital, à cause de l'étendue des opérations de la compagnie, n'est pas le besoin du maintien de balances substantielles d'argent, ont été mentionnées dans les rapports des dernières années. Bien que les exigences de la situation actuelle demandent la plus grande économie, tout en conservant le matériel et les engagements des années précédentes, en ce qui concerne les dépenses au compte du capital, doivent être rencontrés. Pour cette raison vos directeurs ont cru bon d'émettre un stock de débentures consolidées de \$10,000,000 à 4 pour cent, émission que vous avez précédemment approu-

#### ON EST ALLE TROP VITE

Tel que je comprends la situation, l'administration privée n'a pas fait défaut, mais ces entreprises étaient tellement trop avancées pour les besoins du pays à cette époque ou pour ses besoins futurs immédiats, que leur faillite était presque inévitable. Il n'a pas de doute non plus, que la situation est aggravée par le désappointement ressenti par un grand nombre de personnes existantes, il existe un profond désir de pratique des économies chez les pays ou de paiements différés sur les terrains vendus. Chacune de ces émissions a été vendue facilement et à des prix raisonnables.

Depuis que le rapport annuel vous est parvenu, la compagnie a éprouvé une grande perte par la mort de sir Augustus M. Nanton, décédé le 25 du mois dernier. Sir Augustus a été un ami loyal de la compagnie pendant plusieurs années, un directeur depuis 1914 et un membre du comité exécutif depuis 1923. C'était un homme doué d'excellentes qualités tant de l'esprit que du cœur, consciencieux au suprême degré, d'une grande courtoisie et d'une intégrité à toute épreuve, donnant sans cesse tous ses efforts pour sauvegarder les intérêts de la compagnie ou de tout autre corps affilié chaque fois que le besoin s'en faisait sentir. Il possédait un jugement sûr dans toute question commerciale ou financière.

En terminant, M. Beatty a fait l'éloge des directeurs pour la loyauté avec laquelle ils avaient vu aux intérêts de la compagnie. Il félicita aussi tous les employés de la compagnie pour les services rendus.

#### ON PILLE UNE BIJOUTERIE EN PLEIN JOUR

Un vol d'une grande audace est commis en plein jour à New-York et les bandits prennent \$100,000.

Washington, 14.—La lutte d'endurance entre la flotte humide de l'Atlantique et les gardes-côtes de la marine sèche se poursuit, et tout indique que ce sera une guerre à mort, avec des attaques sur terre et sur mer, des représailles et peut-être "une liste de morts" assez importante.

Les fraudeurs ont accepté le défi et ont institué une contre-offensive qui a pour but de percer la ligne ennemie afin de pouvoir débarquer leur marchandise sur terre. Embuscades, enlèvements, menaces et des tentatives de corruption, tout a été essayé pour combattre les gardes-côtes, d'après ce qu'on dit les fonctionnaires.

Un garde a été tué dans une embuscade, deux autres blessés et un autre enlevé. Les agents des fraudeurs ont menacé les officiers des gardes, et ont établi une liste de ceux dont ils ont l'intention de se débarrasser. Ces mêmes agents sont aussi montés à bord du "Jewett" destroyer, dont se servaient les gardes, et ont endommagé les machines pendant qu'il était à son quai.

Les équipages qui montent les navires de la flotte sèche, qui font le blocus des navires humides, ont reçu l'ordre hier du contre-amiral Billard, commandant des gardes-côtes, d'agir avec la plus grande précaution. Il leur a dit qu'il voulait s'acquitter de sa tâche le mieux possible et qu'il les aiderait jusqu'au bout.

Le secrétaire-adjoint Andrews, qui dirige les opérations des forces de la prohibition, a exprimé sa confiance dans les gardes. "Ils ne se laisseront pas intimider par les menaces", a-t-il dit, "et nous nous proposons d'atteindre notre but."

En attendant, les agents des fraudeurs sur terre continuent leurs efforts dans le but d'entrer en contact avec les navires de la flotte humide. Ils sont poussés par le fait qu'ils ont payé pour la cargaison, même si l'on ne peut pas la leur livrer. Une enquête a révélé, dit-on, qu'avant que les navires quittent leur port d'attache, le prix d'achat des boissons alcooliques doit être déposé dans une banque d'Europe.

L'incendie d'un patrouilleur près de Key West, en Floride, est considéré par les autorités comme une nouvelle preuve de vandalisme de la part des fraudeurs.

Le patrouilleur a brûlé après une explosion dont la cause n'a pas encore été déterminée.

#### ON PILLE UNE BIJOUTERIE EN PLEIN JOUR

Un vol d'une grande audace est commis en plein jour à New-York et les bandits prennent \$100,000.

#### MENACES DE MORT

Washington, 14.—La lutte d'endurance entre la flotte humide de l'Atlantique et les gardes-côtes de la marine sèche se poursuit, et tout indique que ce sera une guerre à mort, avec des attaques sur terre et sur mer, des représailles et peut-être "une liste de morts" assez importante.

Les fraudeurs ont accepté le défi et ont institué une contre-offensive qui a pour but de percer la ligne ennemie afin de pouvoir débarquer leur marchandise sur terre. Embuscades, enlèvements, menaces et des tentatives de corruption, tout a été essayé pour combattre les gardes-côtes, d'après ce qu'on dit les fonctionnaires.

Un garde a été tué dans une embuscade, deux autres blessés et un autre enlevé. Les agents des fraudeurs ont menacé les officiers des gardes, et ont établi une liste de ceux dont ils ont l'intention de se débarrasser. Ces mêmes agents sont aussi montés à bord du "Jewett" destroyer, dont se servaient les gardes, et ont endommagé les machines pendant qu'il était à son quai.

Les équipages qui montent les navires de la flotte sèche, qui font le blocus des navires humides, ont reçu l'ordre hier du contre-amiral Billard, commandant des gardes-côtes, d'agir avec la plus grande précaution. Il leur a dit qu'il voulait s'acquitter de sa tâche le mieux possible et qu'il les aiderait jusqu'au bout.

Le secrétaire-adjoint Andrews, qui dirige les opérations des forces de la prohibition, a exprimé sa confiance dans les gardes. "Ils ne se laisseront pas intimider par les menaces", a-t-il dit, "et nous nous proposons d'atteindre notre but."

En attendant, les agents des fraudeurs sur terre continuent leurs efforts dans le but d'entrer en contact avec les navires de la flotte humide. Ils sont poussés par le fait qu'ils ont payé pour la cargaison, même si l'on ne peut pas la leur livrer. Une enquête a révélé, dit-on, qu'avant que les navires quittent leur port d'attache, le prix d'achat des boissons alcooliques doit être déposé dans une banque d'Europe.

L'incendie d'un patrouilleur près de Key West, en Floride, est considéré par les autorités comme une nouvelle preuve de vandalisme de la part des fraudeurs.

Le patrouilleur a brûlé après une explosion dont la cause n'a pas encore été déterminée.

#### MENACES DE MORT

Washington, 14.—La lutte d'endurance entre la flotte humide de l'Atlantique et les gardes-côtes de la marine sèche se poursuit, et tout indique que ce sera une guerre à mort, avec des attaques sur terre et sur mer, des représailles et peut-être "une liste de morts" assez importante.

Les fraudeurs ont accepté le défi et ont institué une contre-offensive qui a pour but de percer la ligne ennemie afin de pouvoir débarquer leur marchandise sur terre. Embuscades, enlèvements, menaces et des tentatives de corruption, tout a été essayé pour combattre les gardes-côtes, d'après ce qu'on dit les fonctionnaires.

Un garde a été tué dans une embuscade, deux autres blessés et un autre enlevé. Les agents des fraudeurs ont menacé les officiers des gardes, et ont établi une liste de ceux dont ils ont l'intention de se débarrasser. Ces mêmes agents sont aussi montés à bord du "Jewett" destroyer, dont se servaient les gardes, et ont endommagé les machines pendant qu'il était à son quai.

Les équipages qui montent les navires de la flotte sèche, qui font le blocus des navires humides, ont reçu l'ordre hier du contre-amiral Billard, commandant des gardes-côtes, d'agir avec la plus grande précaution. Il leur a dit qu'il voulait s'acquitter de sa tâche le mieux possible et qu'il les aiderait jusqu'au bout.

Le secrétaire-adjoint Andrews, qui dirige les opérations des forces de la prohibition, a exprimé sa confiance dans les gardes. "Ils ne se laisseront pas intimider par les menaces", a-t-il dit, "et nous nous proposons d'atteindre notre but."

En attendant, les agents des fraudeurs sur terre continuent leurs efforts dans le but d'entrer en contact avec les navires de la flotte humide. Ils sont poussés par le fait qu'ils ont payé pour la cargaison, même si l'on ne peut pas la leur livrer. Une enquête a révélé, dit-on, qu'avant que les navires quittent leur port d'attache, le prix d'achat des boissons alcooliques doit être déposé dans une banque d'Europe.

L'incendie d'un patrouilleur près de Key West, en Floride, est considéré par les autorités comme une nouvelle preuve de vandalisme de la part des fraudeurs.

Le patrouilleur a brûlé après une explosion dont la cause n'a pas encore été déterminée.

#### MENACES DE MORT

Washington, 14.—La lutte d'endurance entre la flotte humide de l'Atlantique et les gardes-côtes de la marine sèche se poursuit, et tout indique que ce sera une guerre à mort, avec des attaques sur terre et sur mer, des représailles et peut-être "une liste de morts" assez importante.

Les fraudeurs ont accepté le défi et ont institué une contre-offensive qui a pour but de percer la ligne ennemie afin de pouvoir débarquer leur marchandise sur terre. Embuscades, enlèvements, menaces et des tentatives de corruption, tout a été essayé pour combattre les gardes-côtes, d'après ce qu'on dit les fonctionnaires.

Un garde a été tué dans une embuscade, deux autres blessés et un autre enlevé. Les agents des fraudeurs ont menacé les officiers des gardes, et ont établi une liste de ceux dont ils ont l'intention de se débarrasser. Ces mêmes agents sont aussi montés à bord du "Jewett" destroyer, dont se servaient les gardes, et ont endommagé les machines pendant qu'il était à son quai.

Les équipages qui montent les navires de la flotte sèche, qui font le blocus des navires humides, ont reçu l'ordre hier du contre-amiral Billard, commandant des gardes-côtes, d'agir avec la plus grande précaution. Il leur a dit qu'il voulait s'acquitter de sa tâche le mieux possible et qu'il les aiderait jusqu'au bout.

Le secrétaire-adjoint Andrews, qui dirige les opérations des forces de la prohibition, a exprimé sa confiance dans les gardes. "Ils ne se laisseront pas intimider par les menaces", a-t-il dit, "et nous nous proposons d'atteindre notre but."

En attendant, les agents des fraudeurs sur terre continuent leurs efforts dans le but d'entrer en contact avec les navires de la flotte humide. Ils sont poussés par le fait qu'ils ont payé pour la cargaison, même si l'on ne peut pas la leur livrer. Une enquête a révélé, dit-on, qu'avant que les navires quittent leur port d'attache, le prix d'achat des boissons alcooliques doit être déposé dans une banque d'Europe.

L'incendie d'un patrouilleur près de Key West, en Floride, est considéré par les autorités comme une nouvelle preuve de vandalisme de la part des fraudeurs.

Le patrouilleur a brûlé après une explosion dont la cause n'a pas encore été déterminée.

#### MENACES DE MORT

Washington, 14.—La lutte d'endurance entre la flotte humide de l'Atlantique et les gardes-côtes de la marine sèche se poursuit, et tout indique que ce sera une guerre à mort, avec des attaques sur terre et sur mer, des représailles et peut-être "une liste de morts" assez importante.

Les fraudeurs ont accepté le défi et ont institué une contre-offensive qui a pour but de percer la ligne ennemie afin de pouvoir débarquer leur marchandise sur terre. Embuscades, enlèvements, menaces et des tentatives de corruption, tout a été essayé pour combattre les gardes-côtes, d'après ce qu'on dit les fonctionnaires.

Un garde a été tué dans une embuscade, deux autres blessés et un autre enlevé. Les agents des fraudeurs ont menacé les officiers des gardes, et ont établi une liste de ceux dont ils ont l'intention de se débarrasser. Ces mêmes agents sont aussi montés à bord du "Jewett" destroyer, dont se servaient les gardes, et ont endommagé les machines pendant qu'il était à son quai.

Les équipages qui montent les navires de la flotte sèche, qui font le blocus des navires humides, ont reçu l'ordre hier du contre-amiral Billard, commandant des gardes-côtes, d'agir avec la plus grande précaution. Il leur a dit qu'il voulait s'acquitter de sa tâche le mieux possible et qu'il les aiderait jusqu'au bout.

Le secrétaire-adjoint Andrews, qui dirige les opérations des forces de la prohibition, a exprimé sa confiance dans les gardes. "Ils ne se laisseront pas intimider par les menaces", a-t-il dit, "et nous nous proposons d'atteindre notre but."

En attendant, les agents des fraudeurs sur terre continuent leurs efforts dans le but d'entrer en contact avec les navires de la flotte humide. Ils sont poussés par le fait qu'ils ont payé pour la cargaison, même si l'on ne peut pas la leur livrer. Une enquête a révélé, dit-on, qu'avant que les navires quittent leur port d'attache, le prix d'achat des boissons alcooliques doit être déposé dans une banque d'Europe.

L'incendie d'un patrouilleur près de Key West, en Floride, est considéré par les autorités comme une nouvelle preuve de vandalisme de la part des fraudeurs.

Le patrouilleur a brûlé après une explosion dont la cause n'a pas encore été déterminée.

#### MENACES DE MORT

Washington, 14.—La lutte d'endurance entre la flotte humide de l'Atlantique et les gardes-côtes de la marine sèche se poursuit, et tout indique que ce sera une guerre à mort, avec des attaques sur terre et sur mer, des représailles et peut-être "une liste de morts" assez importante.

Les fraudeurs ont accepté le défi et ont institué une contre-offensive qui a pour but de percer la ligne ennemie afin de pouvoir débarquer leur marchandise sur terre. Embuscades, enlèvements, menaces et des tentatives de corruption, tout a été essayé pour combattre les gardes-côtes, d'après ce qu'on dit les fonctionnaires.

Un garde a été tué dans une embuscade, deux autres blessés et un autre enlevé. Les agents des fraudeurs ont menacé les officiers des gardes, et ont établi une liste de ceux dont ils ont l'intention de se débarrasser. Ces mêmes agents sont aussi montés à bord du "Jewett" destroyer, dont se servaient les gardes, et ont endommagé les machines pendant qu'il était à son quai.

Les équipages qui montent les navires de la flotte sèche, qui font le blocus des navires humides, ont reçu l'ordre hier du contre-amiral Billard, commandant des gardes-côtes, d'agir avec la plus grande précaution. Il leur a dit qu'il voulait s'acquitter de sa tâche le mieux possible et qu'il les aiderait jusqu'au bout.

Le secrétaire-adjoint Andrews, qui dirige les opérations des forces de la prohibition, a exprimé sa confiance dans les gardes. "Ils ne se laisseront pas intimider par les menaces", a-t-il dit, "et nous nous proposons d'atteindre notre but."

En attendant, les agents des fraudeurs sur terre continuent leurs efforts dans le but d'entrer en contact avec les navires de la flotte humide. Ils sont poussés par le fait qu'ils ont payé pour la cargaison, même si l'on ne peut pas la leur livrer. Une enquête a révélé, dit-on, qu'avant que les navires quittent leur port d'attache, le prix d'achat des boissons alcooliques doit être déposé dans une banque d'Europe.

L'incendie d'un patrouilleur près de Key West, en Floride, est considéré par les autorités comme une nouvelle preuve de vandalisme de la part des fraudeurs.

Le patrouilleur a brûlé après une explosion dont la cause n'a pas encore été déterminée.

#### MENACES DE MORT

Washington, 14.—La lutte d'endurance entre la flotte humide de l'Atlantique et les gardes-côtes de la marine sèche se poursuit, et tout indique que ce sera une guerre à mort, avec des attaques sur terre et sur mer, des représailles et peut-être "une liste de morts" assez importante.

Les fraudeurs ont accepté le défi et ont institué une contre-offensive qui a pour but de percer la ligne ennemie afin de pouvoir débarquer leur marchandise sur terre. Embuscades, enlèvements, menaces et des tentatives de corruption, tout a été essayé pour combattre les gardes-côtes, d'après ce qu'on dit les fonctionnaires.

Un garde a été tué dans une embuscade, deux autres blessés et un autre enlevé. Les agents des fraudeurs ont menacé les officiers des gardes, et ont établi une liste de ceux dont ils ont l'intention de se débarrasser. Ces mêmes agents sont aussi montés à bord du "Jewett" destroyer, dont se servaient les gardes, et ont endommagé les machines pendant qu'il était à son quai.

Les équipages qui montent les navires de la flotte sèche, qui font le blocus des navires humides, ont reçu l'ordre hier du contre-amiral Billard, commandant des gardes-côtes, d'agir avec la plus grande précaution. Il leur a dit qu'il voulait s'acquitter de sa tâche le mieux possible et qu'il les aiderait jusqu'au bout.

Le secrétaire-adjoint Andrews, qui dirige les opérations des forces de la prohibition, a exprimé sa confiance dans les gardes. "Ils ne se laisseront pas intimider par les menaces", a-t-il dit, "et nous nous proposons d'atteindre notre but."

En attendant, les agents des fraudeurs sur terre continuent leurs efforts dans le but d'entrer en contact avec les navires de la flotte humide. Ils sont poussés par le fait qu'ils ont payé pour la cargaison, même si l'on ne peut pas la leur livrer. Une enquête a révélé, dit-on, qu'avant que les navires quittent leur port d'attache, le prix d'achat des boissons alcooliques doit être déposé dans une banque d'Europe.

L'incendie d'un patrouilleur près de Key West, en Floride, est considéré par les autorités comme une nouvelle preuve de vandalisme de la part des fraudeurs.

Le patrouilleur a brûlé après une explosion dont la cause n'a pas encore été déterminée.

#### MENACES DE MORT

Washington, 14.—La lutte d'endurance entre la flotte humide de l'Atlantique et les gardes-côtes de la marine sèche se poursuit, et tout indique que ce sera une guerre à mort, avec des attaques sur terre et sur mer, des représailles et peut-être "une liste de morts" assez importante.

Les fraudeurs ont accepté le défi et ont institué une contre-offensive qui a pour but de percer la ligne ennemie afin de pouvoir débarquer leur marchandise sur terre. Embuscades, enlèvements, menaces et des tentatives de corruption, tout a été essayé pour combattre les gardes-côtes, d'après ce qu'on dit les fonctionnaires.

Un garde a été tué dans une embuscade, deux autres blessés et un autre enlevé. Les agents des fraudeurs ont menacé les officiers des gardes, et ont établi une liste de ceux dont ils ont l'intention de se débarrasser. Ces mêmes agents sont aussi montés à bord du "Jewett" destroyer, dont se servaient les gardes, et ont endommagé les machines pendant qu'il était







# Vente Annuelle de Mai chez Fred. J. Argall

## Du 15 au 30 Mai

Cette vente maintiendra la réputation de nos ventes précédentes



Souliers  
pour  
Dames



Souliers  
pour  
Dames



Souliers en cuir verni, avec courroie, bout rond, talon cubain . . . . .	Souliers en cuir verni, avec courroie, talon haut, une seule attache . . . . .
<b>\$2.90</b>	<b>\$2.90</b>
Souliers modèle, couleur tan léger ou cuir verni, avec talon haut et attache spéciale . . . . .	Souliers Oxford à trépointe, goodyear, couleur tan léger et talon cubain, bout rond . . . . .
<b>\$2.90</b>	<b>\$3.90</b>

Souliers en cuir verni, avec talon cubain, une courroie et 2 boutons . . . . .	Souliers en cuir verni, avec talon cubain et dessus en suède . . . . .
<b>\$2.90</b>	<b>\$2.90</b>
Souliers, couleur tan léger à trépointe goodyear. Attaches et élastiques d'après les modes les plus récentes . . . . .	75 paires de souliers à trépointe goodyear, pour dames, modes les plus récentes, côtés avec élastique, genre Oxford avec boucle ou uni. . . . .
<b>\$4.40</b>	<b>\$4.40</b>

Souliers en cuir verni, avec talon haut de fantaisie, avec dessus élastique très élégant . . . . .	Souliers, couleur tan léger, une courroie, 2 boutons, talon cubain, une valeur spéciale . . . . .
<b>\$2.90</b>	<b>\$2.90</b>
150 paires de souliers assorties pour dames. Spécial . . . . .	Souliers en cuir, genre Oxford ou avec courroies, dans le brun, le cuir verni ou le kid, de la maison J. and T. Bell. Régulier \$9. pour
<b>.25 à 1.25</b>	<b>\$4.95</b>

<b>CHAUSSURES POUR HOMMES</b>	
Souliers en veau, couleur tan semelles à trépointe Goodyear . . . . .	200 paires de gants de travail différentes sortes pour hommes, pour la moitié du prix.
<b>\$2.90</b>	
Souliers Oxfords bruns et noirs . . . . .	95 paires de grosses bottines de travail pour hommes, très spécial . . . . .
<b>\$3.25</b>	<b>\$2.90</b>
100 paires d'Oxfords pour hommes, couleurs noire et brune, en veau, semelles à trépointe Goodyear. Régulier \$7.00, très spécial . . . . .	Bottines noires et brunes pour hommes, semelles à trépointe Goodyear, durables, très spécial . . . . .
<b>\$4.00</b>	<b>\$4.30</b>
Bottes, en caoutchouc, Jacques Cartier pour hommes, prix régulier \$4.75, spécial à . . . . .	Bottines de travail tige haute, pour hommes, très bonne qualité, grandeurs 9-10-11 pour seulement . . . . .
<b>\$3.90</b>	<b>\$3.95</b>

	<b>BAS POUR Dames Messieurs Enfants</b>	
Bas pour dames, en soie noire et soie artificielle . . . . .	Bas rayés pour dames, en soie artificielle et coton. Couleurs claires variées. . . . .	Bas noir en coton ouaté, grandeurs 4 à 10 pour . . . . .
<b>70c</b>	<b>30c</b>	<b>30c</b>
Diverses lignes de bas de soie pour hommes, dans toutes les couleurs que nous vendrons très bon marché.	Comme on pourra le voir dans notre magasin pendant cette vente nous vendrons à de très bas prix tout notre assortiment de bas d'enfants.	Bas en cachemire pour dames et messieurs, de toutes nuances et couleurs, à de très bas prix. En magasin pour cette vente seulement.

	<b>CHAUSSURES pour ENFANTS</b>
40 paires de bottines pour enfants, grandeurs de 4 à 5 pour . . . . .	Bottines de fillettes, en kid, lacées grandeurs de 11 à 2 . . . . .
<b>95c</b>	<b>\$1.80</b>
Assortiment de bottines d'enfants grandeurs 8 à 9 pour . . . . .	Souliers de fillettes, en cuir verni, avec courroies, grandeurs de 11 à 2 . . . . .
<b>\$1.20</b>	<b>\$1.70</b>
Bottines pesantes pour garçons, grandeurs 8 et 9 . . . . .	Lot spécial de souliers de fillettes, en cuir verni, avec courroie, bonne qualité . . . . .
<b>95c</b>	<b>\$1.40</b>
Sandales à courroie en cuir verni, pour enfant, grandeurs 2 à 5 . . . . .	Bottines de travail pour garçons, bonne qualité, grandeurs 3 à 4 . . . . .
<b>85c</b>	<b>\$1.95</b>

**Fred. J. Argall**  
Le plus Grand Magasin de Chaussures du District  
**32, Rue Des FORGES, 32**  
En face du Marché, TROIS-RIVIERES